



Union interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

# Rapport d'impact 2025



# L'UIP

L'UIP est l'organisation mondiale des parlements nationaux. Elle a été fondée en 1889 pour encourager la coopération et le dialogue entre toutes les nations, en tant que première organisation politique multilatérale.

Elle compte aujourd'hui 183 Parlements membres et 15 organismes parlementaires régionaux. Elle œuvre pour la paix, la démocratie et aide les parlements à se renforcer, se rajeunir, être plus écologiques, se rapprocher de la parité hommes-femmes et devenir des institutions plus innovantes. Elle défend aussi les droits de l'homme des parlementaires par le biais d'un comité spécialisé comprenant des parlementaires issus de toutes les régions du monde.

Photo de couverture : Environ 1 400 délégués ont participé à la 150<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP, un événement historique qui s'est tenu en Ouzbékistan. © Parlement de l'Ouzbékistan

---

# Table des matières

<b>Avant-propos</b>	<b>6</b>
<b>PARTIE 1 Objectifs stratégiques</b>	<b>8</b>
Objectif stratégique 1 : Renforcer les capacités des parlements et les rendre plus efficaces	8
Objectif stratégique 2 : Promouvoir des parlements inclusifs et représentatifs	11
Objectif stratégique 3 : Soutenir la résilience et la capacité d'innovation des parlements	15
Objectif stratégique 4 : Favoriser l'action parlementaire collective	18
Objectif stratégique 5 : Renforcer la redevabilité à l'UIP	22
<b>PARTIE 2 Au premier plan</b>	<b>26</b>
Objectif politique 1 – Changements climatiques	26
Objectif politique 2 – Démocratie et parlements forts	28
Objectif politique 3 – Droits de l'homme	29
Objectif politique 4 – Égalité des sexes	30
Objectif politique 5 – Représentation des jeunes	31
Objectif politique 6 – Paix et sécurité	32
Objectif politique 7 – Développement durable pour tous	34
<b>Vers l'universalité</b>	<b>36</b>
<b>Comité exécutif de l'UIP</b>	<b>37</b>
<b>Financement de l'UIP</b>	<b>37</b>

# 2025 EN CHIFFRES



**41 000**

contacts

dans la base de données  
de l'UIP (soit une  
augmentation de 26 %  
par rapport à 2024)



**183**

Parlements membres

et **15** Membres  
associés



**159**

Parlements nationaux

ayant adhéré aux Principes  
communs en matière d'assistance  
aux parlements de l'UIP



**1027**

cas de violations  
des droits de  
l'homme

examinés par l'UIP  
(une augmentation de 7 %  
par rapport à 2024)



**29 530**

mentions

de l'UIP dans la presse écrite (soit une  
augmentation de 8 % par rapport à 2024)

**822 000**

liens

(sites tiers pointant vers celui de l'UIP)



Proportion moyenne  
de femmes parlementaires aux  
Assemblées de l'UIP

**37,2 %**

(contre 36,1 % en 2024)



Proportion moyenne  
de jeunes parlementaires  
aux Assemblées de l'UIP  
(moins de 40 ans)

**14,1 %**

Le Forum des jeunes parlementaires  
préconise un objectif de 15 %



L'UIP a organisé

**80** événements, dont

**2** Assemblées et **40** activités nationales de  
renforcement des capacités

# Avant-propos



Martin Chungong, le Secrétaire général de l'UIP, s'adresse à la 150<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP. © UIP

## *Progrès du dialogue mondial et de l'égalité des sexes en 2025*

En 2025, l'Union interparlementaire (UIP) a accompli des progrès notables dans la mise en œuvre de sa Stratégie 2022-2026 en recentrant son action sur sa mission première, qui consiste à rassembler les parlementaires pour faire progresser la paix, la démocratie et le développement.

Avec l'affiliation en 2025 de deux nouveaux Parlement membres, le Belize et le Brunéi Darussalam, dernier parlement d'Asie à rejoindre l'Organisation, l'UIP compte désormais 183 Parlement membres et n'a jamais été aussi proche d'unir les 44 000 parlementaires du monde entier.

De plus, nous avons constaté avec satisfaction que les Parlements membres de l'UIP dans les pays en transition – notamment le Gabon, le Niger et le Tchad – ont pris des mesures pour rétablir l'ordre constitutionnel, avec le soutien de l'UIP et des parlementaires du monde entier.

## *L'égalité des sexes au cœur des priorités*

Il y a trente ans, le monde s'est engagé en faveur de la Déclaration de Beijing, un cadre de référence majeur en faveur de l'égalité des sexes. Pourtant, à l'occasion de l'anniversaire de la Déclaration en 2025, la dernière édition du rapport de l'UIP intitulé Les femmes au parlement a mis en évidence une réalité préoccupante : si la représentation des femmes dans les parlements est passée de 11 % en 1995 à un peu plus de 27 % en 2025, les progrès ont nettement ralenti ces dernières années.

La progression enregistrée récemment, la plus faible en près de dix ans, sonne comme un signal d'alarme. Nous ne pouvons pas nous permettre de relâcher nos efforts. L'UIP a réagi par des actions concrètes. Nous avons célébré le quarantième anniversaire du Forum des femmes parlementaires, en rendant hommage à 40 femmes parlementaires pionnières qui ont profondément transformé la vie politique et renforcé l'UIP. Nous avons également lancé la campagne mondiale intitulée Atteindre l'égalité des sexes, action par action, qui vise à mobiliser les parlements du monde entier en vue d'accélérer les progrès vers l'égalité des sexes en politique et dans la société.

Une nouvelle étude sur la violence à l'égard des femmes parlementaires dans la région Asie-Pacifique a mis au jour une hausse inquiétante des violences en ligne : 60 % des personnes interrogées ont indiqué avoir été victimes de discours de haine, de désinformation ou de divulgation de données personnelles. Les répercussions de ce genre d'attaques ne se cantonnent pas à la sphère personnelle : elles portent également atteinte à la démocratie elle-même.

Lors du quinzième Sommet des présidentes de parlement en juillet 2025, organisé en coopération avec le Parlement suisse, l'UIP a réaffirmé son engagement à promouvoir le leadership politique des femmes et à bâtir des institutions sensibles au genre.

## *La coopération parlementaire, de Paris à Tachkent*

La première Conférence de l'UIP s'est tenue à Paris en 1889, en rassemblant des représentants de neuf parlements pour évoquer la question de la paix. En 2025, nous avons célébré notre 150<sup>e</sup> Assemblée à Tachkent, la première jamais tenue en Asie centrale. Plus qu'un simple jalon, cette Assemblée a été l'occasion de réaffirmer notre mission fondatrice. Des centaines de parlementaires du monde entier se sont réunis pour débattre du thème de l'action parlementaire en faveur du développement social et de la justice.

Alors que l'on assiste à une multiplication des conflits à travers le monde, l'UIP a renforcé son rôle d'instance capable de réunir les parlementaires issus de pays en conflit, grâce à des mécanismes de consolidation de la paix tels que son Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient et son Groupe de travail sur la résolution pacifique de la guerre en Ukraine. Fait notable, les présidents de parlement de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan se sont rencontrés pour la troisième fois sous l'égide de l'UIP et ont eu des discussions franches et constructives.

Les conflits entraînent des crises humanitaires, c'est pourquoi la 151<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP à Genève s'est concentrée sur le soutien parlementaire en faveur de l'action humanitaire, dans la ville où sont nées les Conventions de Genève de 1949, qui constituent le cadre international garantissant la protection des personnes en période de conflit armé.

### **Leadership parlementaire : tracer la voie pour les cinq prochaines années**

Également à Genève, la sixième Conférence mondiale des présidents de parlement s'est tenue au Palais des Nations en juillet 2025, en étroite coopération avec l'ONU. Cette réunion rassemble les dirigeants parlementaires du monde pour définir les orientations et tracer la voie de l'action parlementaire tous les cinq ans – de la résilience face aux changements climatiques au respect de la démocratie – et renforcer le rôle essentiel joué par les parlements dans la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU.

### **Renforcer la coexistence pacifique grâce au dialogue interconfessionnel**

Dans un contexte de tensions mondiales croissantes et d'instrumentalisation de la religion, Rome est devenue en juin 2025 le centre de la diplomatie parlementaire et du dialogue interconfessionnel, en accueillant la deuxième Conférence parlementaire sur le dialogue interconfessionnel.

Organisé par l'UIP et le Parlement italien, cet événement a réuni des parlementaires, des représentants religieux, des représentants de l'ONU, des acteurs de la société civile et des experts de près de 100 pays, faisant écho à l'appel lancé dans le cadre du Jubilé du Vatican à devenir des «pèlerins de l'espérance» dans un monde polarisé.

Les participants ont été reçus au Vatican par le pape Léon XIV, nouvellement élu, qui a exhorté les parlementaires à servir le bien commun en défendant les personnes vulnérables, en réduisant les inégalités économiques, en promouvant les droits de l'homme et en encourageant l'utilisation éthique de l'intelligence artificielle (IA).

### **Mettre l'IA au service du bien commun**

Alors que la technologie fait évoluer rapidement nos sociétés, l'UIP a continué à mettre au point des outils à l'intention des parlements, notamment le Cadre de maturité pour l'IA dans les parlements, qui propose des orientations structurées tirées des dernières recherches et des bonnes pratiques issues de parlements du monde entier.

L'UIP a également commencé à examiner la façon dont les parlements utilisent l'IA, grâce à son initiative intitulée Actions parlementaires sur la politique de l'IA, qui recense plus de 63 entrées par pays sur l'utilisation de cette technologie dans les examens législatifs, les rapports, les résolutions, les enquêtes, les groupes de travail et les débats politiques.

### **Défense des droits de l'homme des parlementaires**

Les données publiées par l'UIP en décembre 2025 ont montré que plus de 1 000 parlementaires à travers le monde ont été victimes de violations des droits de l'homme cette année-là, que toutes les régions du monde sont concernées et que les femmes parlementaires sont davantage touchées que leurs homologues masculins.

Par l'intermédiaire de son Comité des droits de l'homme des parlementaires, l'UIP a enquêté sur ces cas et défendu les personnes concernées.

Ces travaux seront renforcés en 2026, alors que l'UIP célébrera le cinquantième anniversaire du Comité avec une campagne d'envergure visant à promouvoir les droits de l'homme.

C'est un honneur pour moi de conclure mon dernier Rapport d'impact alors que je quitterai l'UIP en juin 2026, après avoir occupé le poste de secrétaire général de l'UIP pendant 12 ans. Je me réjouis de voir dans ce rapport la preuve de la pertinence de l'Organisation en tant qu'espace consacré à la diplomatie et au développement parlementaires, au service de ses Membres, toujours plus nombreux et dynamiques.



Martin Chungong  
Secrétaire général

## PARTIE 1

# Objectif stratégique 1 : Renforcer les capacités des parlements et les rendre plus efficaces

Des parlements efficaces sont essentiels à la démocratie. En 2025, le nombre de plaintes concernant des violations des droits de l'homme à l'encontre de parlementaires a atteint un niveau record. Malgré cette situation alarmante, l'UIP a obtenu, grâce à sa mobilisation, plusieurs succès notables, notamment la libération de l'ancien parlementaire irakien Ahmed Jamil Salman Al-Alwani. L'UIP a également joué un rôle majeur dans le renforcement des parlements en transition en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale afin d'aider les pays concernés à revenir à l'ordre constitutionnel.

### Défendre les droits des parlementaires en danger

L'UIP continue d'être une lueur d'espoir pour des milliers de parlementaires qui subissent chaque jour des menaces, des actes de harcèlement et des violations des droits de l'homme. En 2025, le Comité des droits de l'homme des parlementaires (CDHP) de l'UIP est parvenu à clore des dizaines de cas dans des pays tels que la Colombie, la Côte d'Ivoire, la Malaisie, la Thaïlande et le Zimbabwe.

En Iraq, l'ancien parlementaire Ahmed Jamil Salman Al-Alwani a été libéré après plus de 10 ans de détention, grâce à une mobilisation active de l'UIP et à des efforts diplomatiques visant à empêcher son exécution. **Voir la partie 2, Objectif politique 3**, pour plus de détails.

L'année 2025 a malheureusement aussi été marquée par un nombre record d'allégations de violations des droits de l'homme à l'encontre de parlementaires. Le CDHP a examiné un nombre sans précédent de 1 027 cas dans 58 pays, dont l'écrasante majorité (83 %) concernait des parlementaires de l'opposition, illustrant ainsi la persistance de logiques de représailles politiques, de poursuites sélectives et d'intimidation des voix dissidentes. Les femmes parlementaires sont de plus en plus prises pour cible : le nombre de cas signalés a été multiplié par six, passant de 37 en 2015 à 226 en 2025. Les données mettent en évidence un contexte global dans lequel les parlementaires qui critiquent l'action du gouvernement s'exposent à des risques accrus.

Tout au long de l'année, le CDHP a continué de suivre les cas de parlementaires de premier plan détenus dans des pays tels que le Bangladesh, l'Érythrée, le Myanmar, le Nicaragua, le Pakistan, la Tunisie et la Turquie. L'UIP a renouvelé ses appels de longue date en faveur de la libération de Marwan Barghouti, ancien parlementaire palestinien détenu en Israël depuis

23 ans. Elle a également appelé à la solidarité internationale en soutien à d'anciens parlementaires bangladais poursuivis pour des raisons politiques, parmi lesquels l'ancien Président de l'UIP Saber Chowdhury.

### Les pressions de l'UIP aboutissent à la libération d'Ousmane Sonko au Sénégal

Lors de la 150<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP en avril, la délégation du Sénégal a lu une lettre du Premier Ministre sénégalais, M. Ousmane Sonko.

Ancienne figure de l'opposition, M. Sonko avait été arrêté en 2021 et avait fait l'objet de multiples poursuites pénales en 2023.

Une plainte avait alors été déposée devant le CDHP, lequel a maintenu la pression sur les autorités parlementaires sénégalaises en exigeant le respect des garanties d'une procédure régulière et en rendant visite à M. Sonko en détention.

Ce dernier a finalement été libéré en mars 2024, avant d'être nommé Premier Ministre du Sénégal.



Ousmane Sonko, Premier ministre du Sénégal.  
© Abdel Majid Bziouat/AFP

«C'est avec une vive émotion et une profonde gratitude que je prends la parole aujourd'hui pour vous remercier du fond du cœur, en mon nom personnel et au nom de ma famille, de mes avocats, de mes collègues et de tous ceux qui croient en la justice. Je tiens à remercier chaleureusement le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP pour son engagement constant dans le suivi de mon cas. Dans les moments les plus difficiles, en pleine bataille judiciaire, j'ai reçu un soutien qui montre que la solidarité parlementaire dépasse les frontières et les considérations politiques. Vous vous êtes battus sans relâche pour faire respecter mes droits.»

Ousmane Sonko, Premier Ministre du Sénégal

Au Gabon, l'assistance fournie par l'UIP a contribué à rétablir pleinement le fonctionnement de l'Assemblée nationale, qui avait été suspendue après le coup d'État de 2023. La visite du Secrétaire général de l'UIP, Martin Chungong, au Niger et au Gabon a permis de renforcer la coopération avec les autorités nationales, et le Gabon a officiellement reconnu le rôle joué par l'UIP dans le retour à la normalité institutionnelle en décorant le Secrétaire général de l'UIP d'une médaille d'honneur remise par le Président de l'Assemblée nationale, Michel Régis Onanga Mamadou Ndiaye.

L'UIP a également coorganisé une conférence régionale réunissant des dirigeants parlementaires d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale afin de partager leurs expériences en matière de transition. Les discussions ont porté sur la mobilisation des citoyens, la restauration de la confiance et la gouvernance inclusive. La réunion s'est conclue par l'adoption de la Déclaration de Libreville, qui énonce des engagements communs en faveur du rétablissement de l'ordre constitutionnel, du renforcement des institutions législatives et du respect des droits de l'homme et de l'état de droit.

### Renforcement des capacités et transition politique en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale

D'autres évolutions positives ont été observées en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, où l'appui de l'UIP a joué un rôle déterminant vers le retour à la normalité institutionnelle dans des pays en transition politique comme le Niger et le Gabon. Après le rétablissement des droits du Niger en sa qualité de Parlement membre de l'UIP, un atelier de formation de deux jours sur les fonctions fondamentales d'un parlement moderne a été organisé à l'intention des membres du Conseil consultatif de la refondation. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts menés par le Niger en vue de bâtir des institutions transparentes et responsables.



### Violations des droits de l'homme des parlementaires en 2025

Cas examinés par le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP

**Le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP est le seul mécanisme international de plainte ayant pour mandat spécifique de défendre les droits fondamentaux des parlementaires persécutés.**

**Son travail consiste notamment à mobiliser les parlementaires du monde entier pour soutenir leurs collègues menacés, à faire pression sur les autorités nationales, à visiter les parlementaires en danger et à envoyer des observateurs de procès.**

**Le Comité est composé de 10 parlementaires, représentant les différentes régions du monde, élus par leurs pairs pour un mandat de cinq ans.**

Pour plus d'informations sur les droits de l'homme à l'UIP [www.ipu.org/fr/notre-impact/droits-de-l-homme](http://www.ipu.org/fr/notre-impact/droits-de-l-homme)

Union interparlementaire  
1889  
Pour la démocratie. Pour tous.

**Violations les plus fréquentes**

- 1 Suspension et perte abusives du mandat parlementaire
- 2 Violation de la liberté d'expression
- 3 Procès et autres procédures non équitables
- 4 Violation de la liberté de réunion et d'association

**1027** parlementaires dans **58** pays

Opposition: 854, Majorité: 110, Indépendants/Autres: 63

**195** Amériques, **118** Europe, **130** Afrique, **228** Moyen-Orient et Afrique du nord, **356** Asie

**Total annuel de cas devant le Comité depuis sa création**

**Si vous êtes ou avez connaissance d'un parlementaire en danger, écrivez-nous sans tarder à [hrteam@ipu.org](mailto:hrteam@ipu.org)**

SUIVEZ-NOUS SUR  
X (Twitter) [IPUparliament](https://twitter.com/IPUparliament)  
Facebook [InterParliamentaryUnion](https://www.facebook.com/InterParliamentaryUnion)  
Instagram [ipu-parliament\\_official](https://www.instagram.com/ipu-parliament_official)  
LinkedIn [inter-parliamentary-union](https://www.linkedin.com/company/inter-parliamentary-union)  
YouTube [iparlamentaryunion](https://www.youtube.com/channel/UCsparlamentaryunion)

Accédez aux données interactives

## Des outils au service de parlements forts et efficaces

Tout au long de l'année, l'UIP a continué de publier des outils destinés à soutenir les parlements et les personnes qui y travaillent. Les publications parues en 2025 sont les suivantes :

**Examen législatif sous l'angle des ODD.** Cet outil vise à aider les parlements à intégrer les ODD dans la législation nationale, à réclamer des comptes à l'exécutif sur la mise en œuvre des objectifs et à mettre en adéquation les budgets avec les plans nationaux de développement durable.

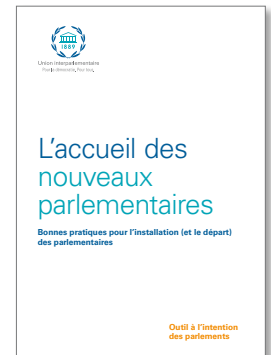


*« Il s'agit d'un outil convivial, structuré de manière logique, clair, simple et facile à comprendre. Il aborde les principales questions liées à l'examen législatif sous l'angle des ODD, illustrées autant que possible par des exemples (d'autres seront ajoutés ultérieurement). Les analyses détaillées, présentées étape par étape, permettent de bien comprendre le processus et de l'appliquer. L'outil explique clairement la façon dont les parlements mènent l'examen législatif sous l'angle des ODD. »*

*Lilya Vardanyan, fonctionnaire parlementaire, Arménie*

**L'accueil des nouveaux parlementaires : bonnes pratiques pour l'installation (et le départ) des parlementaires.** Cet outil présente des orientations concrètes et des bonnes pratiques visant à aider les parlements à accueillir et à accompagner efficacement les nouveaux membres à toutes les étapes de leur intégration, de la préparation en amont à leur installation.

L'outil repose sur une étude comparative mondiale menée entre 2023 et 2025, et a été élaboré en étroite collaboration avec l'Association des secrétaires généraux des parlements (ASGP). Conçu à l'intention des dirigeants et administrations parlementaires, cet outil vise à renforcer les processus d'intégration et à préserver la continuité institutionnelle.



**Contrepoids démocratiques et équilibres militaires : le contrôle parlementaire sur fond de hausse des dépenses militaires.** Cet outil fournit des analyses et des orientations pratiques pour aider les parlements à renforcer le contrôle démocratique des budgets de la défense alors que les dépenses militaires atteignent des niveaux sans précédent.

Cette publication de l'UIP met en garde contre l'absence de contrôle des dépenses militaires, qui pourrait affaiblir le contrôle démocratique, grever des ressources de services publics essentiels tels que la santé et l'éducation, et laisser l'exécutif agir sans véritable contre-pouvoir.



### Éléments complémentaires sur le renforcement des capacités et de l'efficacité des parlements. 📖

En 2025, l'UIP a :

- Organisé des ateliers au Burkina Faso visant à renforcer la gouvernance, la sécurité et l'inclusion ;
- Soutenu le parlement de transition en Guinée par des activités de renforcement des capacités en matière de droits de l'homme ;
- Aidé le Conseil national de transition du Tchad à préparer l'installation d'un nouveau parlement. **Voir la partie 2, Objectif politique 2**, pour plus de détails.
- Organisé des ateliers de renforcement des capacités à l'intention des parlementaires et du personnel parlementaire au Bénin, au Ghana, au Lesotho, en Libye, en Namibie et en Sierra Leone.
- Mené une enquête mondiale sur l'intimidation des parlementaires par le public, qui présente des études de cas provenant d'Argentine, du Bénin, d'Italie, de Malaisie et des Pays-Bas ;
- Organisé des séminaires sur les droits de l'homme au Ghana, en Mongolie, en Ouzbékistan et en République centrafricaine ;
- Coorganisé (avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et le Panel international de parlementaires pour la liberté de religion ou de conviction) une série de webinaires consacrés à la lutte contre la haine fondée sur l'appartenance religieuse ;
- Soutenu l'égalité des sexes en Afrique du Sud, en Mongolie et au Tchad ;
- Organisé des événements en ligne consacrés aux changements climatiques au Cameroun, au Nigéria et au Zimbabwe ;
- Obtenu sept nouvelles adhésions aux Principes communs en matière d'assistance aux parlements de l'UIP, qui renforcent des lignes directrices visant à soutenir l'édification de parlements forts et démocratiques, portant le nombre total d'adhésions à 192. En décembre 2025, 82 % des parlements nationaux avaient adopté les Principes afin de soutenir leur propre développement.

## Objectif stratégique 2 : Promouvoir des parlements inclusifs et représentatifs

La représentation et l'inclusion sont essentielles au bon fonctionnement de parlements forts et légitimes. Les femmes et les jeunes de moins de 30 ans étant largement sous-représentés dans les parlements, l'UIP s'emploie sans relâche à mobiliser les parlementaires du monde entier afin d'accélérer les progrès en matière d'égalité des sexes et de représentation des jeunes dans la vie politique et dans la société.

### Atteindre l'égalité des sexes, action par action

L'année 2025 a été déterminante pour l'action menée par l'UIP en faveur de l'égalité des sexes. Nous avons lancé notre campagne mondiale intitulée *Atteindre l'égalité des sexes, action par action*, dans un contexte marqué par la stagnation de la représentation et la montée des menaces contre les droits des femmes. Organisée à l'occasion du trentième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et du quarantième anniversaire du Forum des femmes parlementaires de l'UIP, la campagne visait à mobiliser les parlementaires du monde entier et à souligner l'urgence de prendre des mesures décisives.

S'appuyant sur les rapports de l'UIP mettant en évidence la sous-représentation persistante des femmes dans les prises de décisions – voire des reculs dans certaines régions –, la campagne s'est concentrée sur trois priorités : la parité au parlement et dans la vie politique ; les institutions sensibles au genre ; et la lutte contre la violence et la discrimination fondées sur le sexe. Dans le cadre de la campagne, l'UIP a publié à l'intention des parlements un nouveau guide présentant [10 actions concrètes](#) visant à atteindre l'égalité des sexes, qui a été dévoilé lors de la 150<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP à Tachkent.

### Représentation des femmes en politique à travers le monde

Le rapport spécial publié par l'UIP à l'occasion de l'anniversaire de la Déclaration de Beijing, intitulé [Les femmes au parlement : 1995-2025](#), qui revient sur les 30 dernières années, montre que la représentation des femmes dans les parlements a plus que doublé à l'échelle mondiale depuis 1995 ; les systèmes de quotas se sont révélés particulièrement efficaces, même si la progression a nettement ralenti ces dernières années.

On relève néanmoins des signes encourageants : alors qu'en 1995 aucun parlement n'avait atteint la parité, en 2025, six parlements monocaméraux ou chambres basses y étaient parvenus ou comptaient davantage de femmes que d'hommes (Rwanda, Cuba, Nicaragua, Mexique, Andorre et Émirats arabes unis). Plus récemment, la Bolivie a rejoint ce groupe, devenant le septième parlement à atteindre la parité.

La carte *Femmes en politique 2025* élaborée par l'UIP et ONU Femmes montre que l'égalité en matière de leadership politique reste limitée. Les hommes demeurent largement majoritaires au sein de l'exécutif et des parlements, avec plus de trois hommes pour une femme. Ces dernières n'occupent qu'un peu plus d'un quart des sièges parlementaires, tandis que leur représentation au sein de l'exécutif a légèrement reculé. Les données montrent que seuls 25 pays comptaient une femme chef d'État, que la part de femmes ministres a diminué et que seuls neuf gouvernements ont atteint la parité. Par ailleurs, les femmes détiennent plus souvent des portefeuilles ministériels moins « stratégiques ».



Lancement de la campagne de l'UIP sur l'égalité des sexes en présence de Tanzila Narbaeva, Présidente du Sénat de l'Ouzbékistan ; Tuliya Ackson, Présidente de l'UIP ; Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP ; et Cynthia López Castro, Présidente du Bureau des femmes parlementaires de l'UIP. © Parlement de l'Ouzbékistan



La campagne de l'UIP en faveur de l'égalité des sexes comprend dix actions que les parlements peuvent mener pour parvenir à l'égalité des sexes. © Lucien Fortunati/UIP

## Violence, harcèlement et obstacles liés au genre

En 2025, l'UIP a également publié sa quatrième étude régionale sur le sexisme, le harcèlement et la violence dans les parlements. L'étude a porté sur les parlements de la région Asie-Pacifique et a été menée en partenariat avec l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) et l'Assemblée inter-parlementaire de l'ASEAN (AIPA). Les constats les plus préoccupants sont les suivants :

- 60 % des femmes parlementaires interrogées ont subi des violences en ligne.
- 76 % des femmes parlementaires et 63 % du personnel parlementaires interrogés ont subi des violences psychologiques.
- 25% des parlementaires et 36 % du personnel parlementaire interrogés ont été victimes de violences sexuelles.

Le rapport montre que ces violences visent en premier lieu les jeunes femmes, les femmes issues de minorités et les parlementaires de l'opposition. Fait notable, plus de la moitié des incidents de harcèlement sexuel se sont produits dans l'enceinte même du parlement et étaient majoritairement le fait de collègues masculins.



La Présidente de l'UIP, Tulia Ackson, et la Présidente du Mexique, Claudia Sheinbaum, lors de la Conférence mondiale des femmes parlementaires qui s'est tenue à Mexico. © Parlement du Mexique

### La Conférence de Mexico appelle à la parité

La [Conférence mondiale des femmes parlementaires](#) de l'UIP, tenue en mars à Mexico (Mexique), a souligné la nécessité urgente d'atteindre la parité dans les parlements du monde entier.

La Conférence, qui a réuni près de 380 parlementaires de 56 pays, ainsi que des représentants du Gouvernement du Mexique, d'organisations internationales et de la société civile, a permis de dégager des mesures et des stratégies efficaces pour faire progresser la parité.

Les participants ont proposé un plan d'action global, appelant les parlements à adopter des mesures telles que l'instauration de quotas de genre, l'égalité d'accès aux ressources de campagne, et la mise en place de politiques de tolérance zéro contre le sexisme et le harcèlement.

*«Femmes parlementaires et femmes participant à la vie publique, je vous exhorte à faire de cet appel à l'égalité et à la parité un appel général contre le classisme, le racisme, le sexisme et toute forme de discrimination.*

*Ici, nous affirmons face au monde que l'heure des femmes est venue ; ici, nous célébrons cet effort visant à promouvoir une participation égale des femmes à la vie politique partout dans le monde. Nous sommes des femmes qui œuvrent pour la paix, l'égalité et la fraternité universelle.»*

*Claudia Sheinbaum, Présidente du Mexique, lors de son discours d'ouverture de la Conférence.*

## Promouvoir des parlements qui incluent et représentent les jeunes

L'UIP plaide depuis longtemps pour une plus grande représentation des jeunes au parlement afin d'éviter que la frustration et le ressentiment ne gagnent du terrain. Les données recueillies par l'UIP en 2025 montrent que la représentation des jeunes stagne : depuis 2023, seuls 2,8 % des parlementaires dans le monde sont âgés de 30 ans ou moins, alors que la moitié de la population mondiale a moins de 30 ans. Il n'est donc pas surprenant qu'en 2025 des manifestations de jeunes aient éclaté dans plusieurs pays, dont certaines – notamment au Bangladesh et à Madagascar – ont conduit à un changement de régime.

L'UIP a poursuivi sa campagne *Oui à plus de jeunes au parlement !* et a organisé de nombreux événements visant à autonomiser et soutenir les jeunes parlementaires. En décembre 2025, plus de 2 500 parlementaires, présidents de parlement, chefs d'État, ainsi que des dirigeants d'institutions de l'ONU et d'autres organisations internationales ont adhéré à la campagne, qui est entrée dans sa cinquième année.

Lors de la onzième *Conférence mondiale des jeunes parlementaires* de l'UIP, tenue à Lima (Pérou), les parlementaires ont appelé à prendre des mesures urgentes pour accroître la représentation politique des jeunes, notamment des jeunes femmes, conformément au thème prioritaire retenu par l'UIP pour 2025.

Le *Forum des jeunes parlementaires de l'UIP*, instance unique en son genre qui se réunit chaque année aux deux Assemblées de l'Organisation, a permis de faire entendre le point de vue des jeunes lors des différents débats.

*«Le Forum des jeunes parlementaires a eu un impact significatif sur la participation des jeunes à la vie politique dans mon pays. Après la création du Forum, de jeunes parlementaires zimbabwéens se sont mobilisés pour accroître la représentation des jeunes au parlement, ce qui a conduit à la mise en place d'un système de quotas réservant dix sièges aux jeunes parlementaires. La mesure a engendré une dynamique, et le parlement actuel compte désormais 20 parlementaires âgés de moins de 35 ans.»*

*Maureen Kademaunga,  
parlementaire zimbabwéenne.*

**2 500**

signataires de la campagne  
de l'UIP en faveur  
des jeunes



La 11<sup>e</sup> Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP s'est tenue à Lima. © Parlement du Pérou

## Activités de la Présidente

- La Présidente a dirigé la réunion parlementaire annuelle conjointe UIP-ONU Femmes lors de la 69<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme organisée en mars à New York (États-Unis d'Amérique).
- Elle a représenté l'UIP à la Conférence européenne des présidents de parlement organisée en mars à Strasbourg (France).
- Elle a dirigé la Conférence mondiale des femmes parlementaires organisée en mars à Mexico (Mexique).
- Elle a présidé la deuxième Conférence parlementaire sur le dialogue interconfessionnel organisée en juin à Rome (Italie).



La Présidente de l'UIP, Tulia Ackson, en compagnie d'autres présidents de parlement lors de la Conférence européenne des présidents de parlement qui s'est tenue à Strasbourg (France). © Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

## Éléments complémentaires sur la promotion de parlements inclusifs et représentatifs.

- Au Tchad, l'UIP a soutenu le renforcement des capacités des jeunes parlementaires et a également lancé sa campagne *Oui à plus de jeunes au parlement !*
- En août, lors d'une réunion organisée en Afrique du Sud en partenariat avec le Forum sur les droits des femmes et l'égalité des sexes et la Commission pour l'égalité des sexes du Parlement sud-africain, l'UIP a présenté ses travaux de recherche et ses directives sur les moyens permettant de lutter contre le sexisme, le harcèlement et la violence à l'égard des femmes.
- L'UIP s'est associée au Programme sur la participation des femmes mis en œuvre dans le cadre de l'Initiative pour la participation des femmes et des jeunes à la démocratie (WYDE), financée par l'Union européenne, pour organiser une série de débats et de manifestations parallèles consacrés aux jeunes femmes en politique et au dialogue intergénérationnel en faveur de l'égalité des sexes. Ces événements se sont déroulés pendant les réunions du Comité des ONG sur la condition de la femme à New York, la 150<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP, la Conférence mondiale des jeunes parlementaires à Lima, et à l'occasion de la Semaine de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies.
- L'UIP a continué de promouvoir la participation des parlements, à l'échelle nationale, au suivi des examens de pays réalisés par le Comité CEDEF au cours des années précédentes, donnant lieu notamment à l'organisation d'un atelier en présentiel en Mongolie. **Voir la partie 2, Objectif politique 4**, pour plus de détails sur l'action menée en Mongolie.
- Le Groupe du partenariat entre hommes et femmes de l'UIP a travaillé avec des pays comptant moins de 10 % de femmes parlementaires, notamment les parlements de l'Algérie, de la Gambie, des Maldives et du Nigéria afin de renforcer la volonté politique en faveur d'une plus grande participation des femmes.
- L'UIP a également organisé de nombreux webinaires ainsi que des ateliers sur le renforcement des capacités, notamment au Bénin, au Gabon, au Nigéria, en Thaïlande et en Zambie. **Voir la partie 2, Objectif politique 5**, pour plus de détails sur l'action menée en Zambie.

# Objectif stratégique 3 :

## Soutenir la résilience et la capacité d'innovation des parlements

L'innovation et la capacité d'adaptation et de réponse aux risques sont cruciales pour garantir la durabilité de l'action parlementaire. Grâce à notre Centre pour l'innovation au parlement (CIP), nous promovons des méthodes de travail modernes, diffusons les bonnes pratiques et favorisons l'élaboration de politiques à partir de données probantes. Nous aidons aussi les parlements à devenir plus écologiques et à mettre en œuvre l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

### Action de l'UIP en faveur d'une utilisation responsable de l'IA

En 2025, l'UIP a renforcé son action en appui aux parlements et aux parlementaires face aux différents risques – et opportunités – liés à l'intelligence artificielle (IA) et aux autres nouvelles technologies. Nos travaux de recherches, données, documents stratégiques et ateliers pratiques permettent aux parlements et aux parlementaires du monde entier de comprendre l'évolution rapide de l'IA et de la législation y relative. Nous avons mis à jour et affiné régulièrement notre tableau de bord sur les [Actions parlementaires sur la politique de l'IA](#). À la fin de l'année, l'UIP avait recensé des actions parlementaires en matière d'IA dans 63 pays... et ce chiffre continue d'augmenter.

Fin novembre, quelque 200 parlementaires, fonctionnaires parlementaires et experts se sont réunis à Kuala Lumpur (Malaisie) dans le cadre d'une conférence placée sous le thème Le rôle du Parlement dans l'élaboration d'une IA responsable. Coorganisée par l'UIP, le Parlement de Malaisie, l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD),

la Conférence a abordé les vives préoccupations liées à l'évolution incontrôlée de l'IA et à l'absence de garanties face à ses dangers potentiels.

Les parlementaires présents, issus de différents pays, ont publié une déclaration conjointe, avertissant que, sans contrôle approprié, les avancées rapides de l'IA pourraient éroder la confiance dans les élections, entraîner des pertes d'emplois, amplifier la discrimination fondée sur le genre et accélérer l'urgence climatique. La déclaration appelle à une coopération internationale en vue d'établir des lignes rouges au niveau mondial et d'accorder la priorité à l'intérêt commun de l'humanité plutôt qu'à celui des géants du numérique.

Pour atteindre ces objectifs, l'UIP a mis au point un outil intitulé [Cadre de maturité pour l'IA dans les parlements](#), en complément des [Lignes directrices pour l'IA dans les parlements](#) publiées l'année précédente. Le Cadre fournit des orientations structurées pour aider les parlements à renforcer leur maturité en matière d'IA selon six niveaux, du niveau initial (connaissances de base et reconnaissance) à la position de leadership (référence pour d'autres parlements).

*«Les parlements ne peuvent pas se laisser distancer à l'ère de l'IA. Il en va de l'avenir de la démocratie et de ses institutions.»*

*Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP.*

63

parlements (à ce jour) ont fait état de mesures politiques en matière d'IA



Le rôle du parlement dans l'élaboration d'une IA responsable a été coorganisé par l'UIP, en collaboration avec le Parlement de Malaisie, l'Association parlementaire du Commonwealth et le Programme des Nations Unies pour le développement. © Parlement de Malaisie



Vue aérienne d'une zone déboisée de la forêt amazonienne en novembre 2025. © Mauro Pimentel/AFP

## Parlements pour la planète

Lors de la réunion parlementaire de l'UIP tenue à l'occasion de la COP30 à Belém (Brésil), plus de 200 parlementaires de 40 pays ont réaffirmé leur engagement à répondre à l'urgence climatique. Organisée conjointement avec le Parlement brésilien, la réunion s'est conclue par l'adoption d'un document final soulignant le rôle de la législation en ce qui concerne la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN), la garantie de la transparence des budgets consacrés à l'action climatique et la mobilisation de financements pour l'adaptation en faveur des pays en développement. Les participants ont également appelé à prendre des mesures urgentes pour protéger la biodiversité et les droits des peuples autochtones, compte tenu de la proximité du lieu de la réunion avec l'Amazonie.

La réunion a également marqué le coup d'envoi de deux nouvelles initiatives de l'UIP visant à accélérer l'action climatique : la publication intitulée [The Parliamentarians' Global Guide to Climate Change and Climate Solutions](#) (Guide mondial des parlementaires sur les changements climatiques et les solutions climatiques) élaborée en partenariat avec le Julie Ann Wrigley Global Futures Laboratory de l'Université de l'Arizona (États-Unis d'Amérique) et l'Université d'Exeter (Royaume-Uni), ainsi que le guide intitulé [Le méthane, un enjeu important](#), qui présente les mesures que peuvent prendre les parlements pour réduire les émissions de méthane dans le cadre de la campagne globale de l'UIP en faveur de l'action climatique, [Parlements pour la planète](#).

La réduction des émissions de méthane a également été au cœur d'ateliers organisés lors des deux Assemblées de l'UIP, réunissant plus de 80 parlementaires et fonctionnaires parlementaire de plus de 30 pays, y compris des dirigeants parlementaires, en vue de favoriser le dialogue interrégional et l'apprentissage entre pairs. Les ateliers ont mis en évidence l'importance de réduire les émissions de méthane en lien avec les priorités climatiques, sanitaires et économiques, et ont permis de clarifier le rôle que peuvent jouer les parlements grâce à leurs fonctions législatives, budgétaires et de contrôle.

Compte tenu de la désinformation climatique, l'UIP a également organisé un atelier spécifiquement consacré à la communication et au plaidoyer en matière de climat, réunissant plus de 40 parlementaires et fonctionnaires parlementaires de 19 pays. Les participants ont abordé les principaux défis en matière de communication, notamment les fausses informations, la polarisation politique et le recul de la confiance des citoyens, et ont échangé sur les expériences de leurs pays respectifs concernant les effets économiques et sociétaux des changements climatiques.

*« Cet événement m'a vraiment motivé à encourager le Parlement de mon pays à examiner de plus près la question de la réduction des émissions de méthane. »*

*Sasmit Patra, parlementaire indien.*

## Plusieurs Parlements membres ont pris des mesures dans le domaine climatique en 2025

- Le Conseil des représentants de Bahreïn est devenu le premier organe législatif de la région à obtenir une certification ISO en matière de gestion environnementale. Le Conseil a installé des panneaux solaires, agrandi ses espaces verts et mis en place des pratiques d'achats durables.
- La Thaïlande a élaboré une loi sur les changements climatiques conforme à la résolution de l'UIP sur l'action climatique et l'accès à une énergie verte abordable.
- Le Viet Nam a adopté une loi sur la science, la technologie et l'innovation, intégrant les principes préconisés par l'UIP.
- Aux Seychelles, le personnel parlementaire a mené une initiative visant à accroître la population de mangroves à proximité du Parlement et à installer des systèmes de récupération des eaux de pluie.
- Le Parlement de la République-Unie de Tanzanie a entièrement dématérialisé son fonctionnement.

## Éléments complémentaires sur la résilience et la capacité d'innovation des parlements

- Les pôles du CIP sur les données parlementaires et la gouvernance des TIC ont mis à la disposition des experts techniques des parlements du monde entier une plateforme leur permettant de communiquer, de partager des informations et d'échanger sur leurs approches.
- Une réunion d'experts du pôle du CIP sur les données parlementaires s'est tenue en juin. Accueillie par le Sénat des Pays-Bas, cette réunion a jeté les bases du *Cadre de maturité pour l'IA* dans les parlements dévoilé à Kuala Lumpur en novembre.
- Une série de six webinaires intitulée *Transformer les parlements* a permis de mettre en lumière plusieurs bonnes pratiques, notamment en ce qui concerne la transcription assistée par IA à la Barbade et aux Fidji ; des scénarios d'utilisation de l'IA en Allemagne, en Autriche et au Canada ; et la gouvernance stratégique de l'IA au Brésil, en Italie et au Royaume-Uni.
- Les pôles régionaux du CIP en Afrique australe et dans le Pacifique ont facilité les échanges entre pairs et l'apprentissage mutuel entre les responsables informatiques des parlements de ces régions.
- En coopération avec le Parlement du Chili, l'UIP a organisé le troisième Sommet mondial des commissions du futur, qui a examiné plusieurs questions liées à l'IA et à la transformation numérique.
- L'UIP a également soutenu le Ghana dans la réduction de ses émissions de méthane. **Voir la partie 2, Objectif politique 1**, pour plus de détails.



Panneaux solaires sur le toit du Conseil des représentants de Bahreïn. © Parlement de Bahreïn

# Objectif stratégique 4 :

## Favoriser l'action parlementaire collective

L'UIP met en relation les parlements du monde entier, renforce le dialogue interparlementaire et permet de mieux faire entendre la voix des parlements sur la scène internationale. Chaque année, l'UIP organise des dizaines de réunions mondiales et régionales, notamment ses Assemblées semestrielles, réunissant ainsi des milliers de parlementaires. L'UIP soutient les parlements dans leurs efforts visant à mettre en œuvre les engagements internationaux pris par leur pays et les aide à participer activement aux grands processus de l'ONU, de l'Organisation mondiale du commerce et du G20.

Alors que l'année 2025 a été marquée par un regain des tensions mondiales et des conflits régionaux, notre mission – instaurer la paix par le dialogue – n'a jamais été aussi essentielle. Les événements, conférences et ateliers que nous avons organisés en 2025 avaient tous pour objectif de faire progresser la paix, la justice et la prospérité. Ils reposaient sur la réaffirmation de notre engagement en faveur d'une collaboration accrue et du renforcement de la volonté politique pour s'attaquer à des questions telles que les changements climatiques, les conflits armés, l'instabilité économique et la transformation numérique. Nos Assemblées, souvent qualifiées de «parlement des parlements», ont constitué une occasion essentielle pour les parlementaires de pratiquer la diplomatie et le dialogue parlementaires, en complément des réunions organisées dans les autres instances internationales au niveau gouvernemental.

*«Notre mission demeure d'une importance capitale, peut-être plus encore aujourd'hui que par le passé. Le monde a besoin de la diplomatie parlementaire»*

*Dr Tulia Ackson, Présidente de l'UIP*

### 150<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP

La 150<sup>e</sup> Assemblée, qui a constitué une étape importante pour l'Organisation, s'est tenue en avril à Tachkent, à l'invitation du Parlement de l'Ouzbékistan. C'était la première fois que l'UIP organisait une Assemblée en Asie centrale. Elle a réuni quelque 1 400 délégués d'environ 130 pays, dont plus de 100 présidents de parlement, tandis que plus de 37 % des parlementaires présents étaient des femmes, un record depuis 2022.

Cette Assemblée a illustré l'ampleur prise par l'Organisation depuis sa première réunion à Paris (France) en 1889, qui avait rassemblé un petit groupe de parlementaires de neuf pays à l'initiative de ses fondateurs William Randal Cremer (Royaume-Uni) et Frédéric Passy (France).

À un moment où le consensus international sur la politique, l'économie, la technologie et le climat se fissure de plus en plus, le principal résultat de la 150<sup>e</sup> Assemblée – la Déclaration de Tachkent intitulée *L'action parlementaire en faveur du développement social et de la justice sociale* – n'a jamais été aussi opportun et pertinent. Les participants ont appelé à un «changement de paradigme» pour sortir les populations de la pauvreté, à une économie démocratique au service des plus vulnérables et à des institutions plus solides pour réglementer les nouvelles technologies telles que l'IA. Les délégués ont également adopté deux résolutions majeures, l'une sur le conflit israélo-palestinien et l'autre sur les conflits et le développement durable.

**120**

présidents des parlements  
étaient présents à Genève  
en juillet 2025



Quelque 120 présidents de parlement ont participé à la sixième Conférence mondiale des présidents de parlement, qui s'est tenue à Genève (Suisse) en juillet 2025. © Antoine Tardy/UIP

## 151<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP

En octobre, près de 1 150 délégués se sont réunis à Genève à l'occasion de la 151<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP. Les femmes représentaient près de 37 % des 600 parlementaires venus de 132 pays. Alors que le monde comptait plus de 130 conflits touchant plus de 310 millions de personnes, l'Assemblée a adopté la Déclaration de Genève intitulée *Veiller au respect des normes humanitaires et soutenir l'action humanitaire en période de crise*. Les délégués ont également adopté des résolutions condamnant les adoptions internationales illégales, ainsi que la criminalité transnationale organisée, la cybercriminalité et les menaces hybrides qui pèsent sur la démocratie et la sécurité humaine.



Mme Gabriela Morawska-Stanecka, Vice-Présidente de l'UIP, a présidé la 151<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP, qui s'est tenue à Genève (Suisse). © Antoine Tardy/UIP

La 151<sup>e</sup> Assemblée a permis la tenue de réunions consacrées aux conflits en Ukraine, au Moyen-Orient, ainsi qu'entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Elle a aussi été l'occasion de prolonger les efforts engagés lors de la mission diplomatique effectuée par le Secrétaire général en République démocratique du Congo (RDC) et au Rwanda, qui visait à instaurer la confiance et la transparence pour mettre fin à la crise humanitaire en cours dans l'est de la RDC.



Michael Douglas, acteur et Messenger de la paix des Nations Unies, était l'orateur principal de la sixième Conférence mondiale des présidents de parlement. © Pierre Albouy/UIP

## Les législateurs les plus influents du monde réunis à Genève

Les présidents de parlement d'environ 120 pays se sont réunis à Genève en juillet, à l'occasion de la sixième Conférence mondiale des présidents de parlement, organisée par l'UIP et l'ONU.

Créée en 2000 par l'UIP, la Conférence mondiale des présidents de parlement réunit tous les cinq ans les plus hauts représentants des parlements ainsi que des représentants de l'ONU. Les Conférences précédentes ont contribué de manière significative à renforcer la dimension parlementaire de la gouvernance mondiale et à combler le déficit démocratique dans les affaires internationales.

Ouverte par l'acteur et Messenger de la paix des Nations Unies Michael Douglas, la sixième édition de la Conférence a réaffirmé l'importance d'un multilatéralisme efficace en adoptant une déclaration qui souligne la nécessité de la coopération multilatérale, en rétablissant la confiance dans les institutions démocratiques et en s'attaquant aux causes profondes de l'insécurité.

La Conférence a été précédée du quinzième Sommet des présidentes de parlement, organisé par l'UIP en étroite coopération avec le Parlement suisse. Axé sur le rôle des présidentes de parlement dans la promotion d'une paix inclusive et durable, le Sommet a offert aux participants du monde entier l'occasion d'écrire le chapitre suivant pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation et au leadership des femmes.



En juin 2025, le pape Léon XIV a accordé une audience aux participants à la deuxième Conférence parlementaire sur le dialogue interconfessionnel. © Servizio Fotografico – Vatican Media

## Renforcement de la coopération avec l'ONU

Les rapports présentés par les Membres de l'UIP en 2025 ont fait état d'un renforcement de la coopération avec différents organes de l'ONU : participation à l'Examen périodique universel (EPU) du Conseil des droits de l'homme de l'ONU (48 % des Parlements membres, contre 40 % auparavant) ; aux travaux du Comité des droits de l'enfant (45 %, contre 30 % auparavant) ; et aux travaux du Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (Comité CEDEF) (58 %, contre 43 % auparavant). Quatre-vingt-onze pour cent des parlements ont apporté en 2025 une contribution positive à la mise en œuvre des ODD.

En février, quelque 300 participants de plus de 60 pays se sont réunis au Siège de l'ONU à New York, à l'occasion de l'Audition parlementaire de 2025 – coorganisée par l'UIP et le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies –, afin de débattre de l'accélération des progrès vers la réalisation du Programme 2030. Les discussions ont porté sur la mobilisation de la volonté politique, l'implication des parlements et les moyens de relever les défis, notamment le faible niveau de sensibilisation aux ODD.

En juillet, l'UIP a également réuni des parlementaires à l'ONU à New York, à l'occasion du forum politique de haut niveau, pour poursuivre les discussions sur les ODD. Le forum s'est concentré sur deux ODD, à savoir l'ODD 3 sur la santé et le bien-être pour tous, et l'ODD 5, sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles.

*«Le Dialogue parlementaire mondial servira de pont entre les parlementaires et l'OMS, les États Membres, les jeunes et la société civile... Il reflète la reconnaissance croissante du fait que la santé mondiale n'est pas seulement un domaine technique, mais qu'elle est profondément politique».*

*Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé*

## Les parlementaires mobilisés pour la santé

L'UIP a inauguré le Dialogue parlementaire mondial lors de l'Assemblée mondiale de la Santé, désormais inscrit au programme officiel, illustrant l'importance croissante du groupe des acteurs parlementaires pour l'Organisation mondiale de la Santé, dans le droit fil des solides relations qui unissent les deux organisations.

## Dialogue entre les parlementaires et les responsables religieux

En juin, l'UIP a organisé à Rome la deuxième Conférence parlementaire sur le dialogue interconfessionnel, sur le thème Renforcer la confiance et susciter l'*espoir pour bâtir notre avenir commun*, en partenariat avec le Parlement italien et avec le soutien de Religions for Peace.

La Conférence a réuni des centaines de parlementaires, y compris des présidents de parlement, ainsi que des responsables religieux, des responsables de l'ONU, des représentants de la société civile et des experts internationaux de près de 100 pays, répondant à l'appel lancé dans le cadre du Jubilé du Vatican à devenir des «pèlerins de l'espérance» dans un contexte de conflits croissants, de polarisation et d'instrumentalisation de la religion. Le pape Léon XIV, récemment élu, a également accordé, au Vatican, une audience aux participants à la Conférence.

La Conférence a prolongé la dynamique initiée lors de la première Conférence parlementaire sur le dialogue interconfessionnel, tenue à Marrakech (Maroc) en juin 2023.

À Rome, l'UIP a également publié le deuxième volet de son Rapport parlementaire sur la religion et la conviction, intitulé *Actions parlementaires en matière de religion et de conviction*, qui met en avant le rôle essentiel des parlementaires dans la promotion de sociétés pacifiques, justes et inclusives.

## Activités de la Présidente

- La Présidente a dirigé la troisième réunion du Comité préparatoire de la sixième Conférence mondiale des présidents de parlement en février à New York (États-Unis d'Amérique).
- Elle a coprésidé l'Audition parlementaire de l'UIP aux Nations Unies avec le Président de l'Assemblée générale en février à New York (États-Unis d'Amérique).
- Elle a représenté l'UIP au quatrième Sommet parlementaire de la Plateforme internationale pour la Crimée en novembre à Stockholm (Suède).
- Elle a représenté l'UIP au Sommet des présidents de parlement de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée au Caire (Égypte).
- Elle a représenté l'UIP au Forum parlementaire organisé dans le cadre du deuxième Sommet mondial pour le développement social, en novembre au Qatar.



La Présidente de l'UIP, Tulia Ackson, en compagnie de Mohamed Abou El-Enein, Président de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée. © Parlement égyptien

## Éléments complémentaires sur le renforcement de l'action parlementaire

- Le volet parlementaire du Forum sur la gouvernance de l'Internet (juin) et le volet parlementaire de la réunion de haut niveau du Sommet mondial sur la société de l'information +20 (juillet) ont tous deux porté sur la lutte contre la désinformation en ligne et le renforcement du rôle des parlements dans l'élaboration des politiques relatives à l'IA et en lien avec le Pacte numérique mondial.
- Dans le cadre de la Conférence parlementaire sur l'OMC (collaboration entre l'UIP et le Parlement européen), la session parlementaire de 2025 du Forum public de l'OMC, axée sur le thème *Promouvoir le multilatéralisme à travers le commerce électronique : quel est le rôle des parlements ?*, a examiné la façon dont les législateurs peuvent façonner les politiques relatives au commerce électronique en vue de favoriser une croissance inclusive et de moderniser la gouvernance du commerce mondial.
- Les Parlements membres de l'UIP ont également contribué à la Réunion parlementaire à la session de la Commission de la condition de la femme, sur le thème *Les parlements et Beijing +30 : résister aux retours en arrière et changer de paradigme en faveur de l'égalité des sexes*.
- Réunis au Cap sous l'égide du Parlement sud-africain, les présidents de parlement des pays du G20 ont clôturé le onzième Sommet des présidents de parlement du G20 (P20) en prenant l'engagement de répondre aux crises mondiales qui se chevauchent et de veiller à ce que les opinions des citoyens façonnent les solutions mondiales.
- Le Groupe consultatif de haut niveau de l'UIP sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent s'est réuni en marge des Assemblées de l'Organisation et a examiné différentes approches et définitions du terrorisme.
- La deuxième session des Écoles de la science au service de la paix, tenue en Jordanie, a rassemblé quelque 40 participants, notamment des parlementaires et des fonctionnaires parlementaire de 12 pays, pour travailler sur la question de l'éthique de l'IA.
- Le Séminaire interrégional 2025 sur la réalisation des ODD à l'intention des parlements des pays en développement a été organisé conjointement par l'UIP et l'Assemblée populaire nationale de Chine à Pékin. Le séminaire a réuni 34 parlementaires et fonctionnaires parlementaire de pays en développement en vue d'accroître la mobilisation des parlements en faveur du développement durable.
- L'UIP a organisé de nombreux séminaires et webinaires – et y a participé – à l'intention des parlementaires sur la paix et la sécurité, avec notamment pour thèmes la réglementation de l'IA militaire, l'universalisation de la Convention sur les armes biologiques et la promotion du Traité sur le commerce des armes. **Voir la partie 2, Objectif politique 6**, pour plus d'informations sur les travaux de l'UIP en matière de paix et de sécurité.
- Le Forum parlementaire, organisé conjointement par le Conseil de la choura du Qatar et l'UIP lors du deuxième Sommet mondial pour le développement social, visait à accélérer les mesures en faveur de l'élimination de la pauvreté, de la promotion du plein emploi, du travail décent et de l'inclusion sociale.

## Objectif stratégique 5 : Renforcer la redevabilité à l'UIP

La transparence et la redevabilité sont essentielles au bon fonctionnement des démocraties parlementaires et à la réalisation des objectifs stratégiques de l'UIP. L'UIP encourage une culture de redevabilité mutuelle au sein de ses Parlements membres, entre les Parlements membres et l'UIP elle-même, ainsi qu'au sein du Secrétariat de l'Organisation. En outre, les Parlements membres sont invités à prendre part à des enquêtes annuelles sur les mesures qu'ils prennent pour mettre en œuvre les résolutions et décisions de l'UIP.

### Présentation de rapports par les Membres

Trente-huit Parlements membres ont été invités à répondre à l'enquête de 2025, selon un système de rotation annuelle, les autres Parlements membres étant encouragés à y participer sur une base volontaire. Vingt-neuf des 38 Parlements membres (76 %) ont renvoyé des questionnaires complets, ainsi que les Parlements de Bahreïn et du Qatar, qui ont soumis des contributions volontaires. Les principaux résultats de l'enquête 2025 sont les suivants :

- 81 % des répondants ont communiqué les résultats des deux Assemblées de l'UIP de 2024 à leurs parlements nationaux.
- 45 % (le taux le plus élevé en quatre ans) ont adopté des lois, pris des décisions ou mené d'autres actions en lien avec les résultats de l'UIP.
- 45 % ont organisé un débat sur la participation des parlements aux travaux de l'UIP.

Plusieurs initiatives importantes ont été recensées : l'Assemblée nationale de Slovaquie a communiqué les résolutions et les déclarations issues des 148<sup>e</sup> et 149<sup>e</sup> Assemblées de l'UIP au Conseil du Président de l'Assemblée nationale, à la Commission des affaires étrangères et au Gouvernement ; le Conseil de la choura du Qatar a tenu un débat sur les déclarations et résolutions adoptées lors des 148<sup>e</sup> et 149<sup>e</sup> Assemblées de l'UIP ; et le Sénat de l'Ouzbékistan a adopté une feuille de route visant à assurer la cohérence entre les décisions de l'UIP et le programme de développement du pays.

Dans plusieurs pays, les parlements ont donné suite aux résolutions de l'UIP en faisant progresser la législation relative à l'IA, à la protection humanitaire et à l'action climatique. En décembre 2024, la chambre basse de la Suisse a appelé à l'élaboration d'une stratégie nationale sur l'intelligence artificielle et les armes autonomes, afin de répondre aux préoccupations en matière d'éthique et de gouvernance. La Somalie a adopté un projet de loi sur les personnes déplacées à l'intérieur du pays, renforçant ainsi les dispositions relatives à la non-discrimination et l'accès aux services sociaux et financiers. La Thaïlande a organisé des consultations publiques sur un projet de loi relatif aux changements climatiques et a créé une sous-commission parlementaire chargée de superviser la gouvernance de l'IA. Le Viet Nam a adopté en 2025 des lois sur la science, l'innovation et l'efficacité énergétique, ce qui lui a permis d'aligner ses politiques nationales sur les principes de l'UIP relatifs au développement durable, aux droits de l'homme et à l'utilisation responsable des technologies.



Les médias lors de la 151<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP, en octobre 2025. © Pierre Albouy/UIP

## Interactions des Membres avec l'ONU

Alors que l'année 2025 a été marquée par la réduction des budgets et par des interrogations croissantes quant à la pertinence de l'ONU, l'implication et l'influence des Parlements membres de l'UIP dans les processus onusiens ont été plus importantes que jamais. Les données communiquées en 2025 par les Parlements membres ont montré que 57 % des parlements interrogés ont plaidé pour l'inclusion de parlementaires dans les délégations nationales aux grandes réunions de l'ONU, et qu'un peu moins de la moitié (42 %) ont tenu des séances d'information avec des responsables gouvernementaux sur la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU.

Les Émirats arabes unis, par exemple, ont organisé des consultations sur les moyens par lesquels la diplomatie parlementaire pourrait contribuer aux efforts multilatéraux et à la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU ; l'Uruguay a plaidé pour l'inclusion de parlementaires dans les délégations nationales auprès de l'ONU ainsi que pour une plus grande égalité entre les sexes dans la conduite des affaires internationales ; et une séance d'information de haut niveau s'est tenue en Ukraine, débouchant sur un appel à un dialogue mondial sur la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU.

## Initiatives des Membres en matière de changements climatiques

Dans le droit fil de l'impulsion stratégique insufflée par l'UIP dans le cadre de sa campagne-cadre Parlements pour la planète visant à répondre aux changements climatiques, plus des trois quarts (77 %) des répondants à l'enquête de 2025 ont indiqué avoir pris des mesures importantes pour réduire les émissions et rendre le fonctionnement de leur parlement plus durable. Soixante et onze pour cent ont indiqué avoir pris des mesures pour mettre en œuvre les contributions déterminées au niveau national (CDN) au titre de l'Accord de Paris ; 61 % ont dit avoir pris des dispositions visant à remplacer les combustibles fossiles par des sources d'énergie renouvelable ; et 58 % ont déclaré intensifier leurs efforts pour réduire les émissions de méthane.

Parmi les parlements qui se sont particulièrement illustrés, on peut citer : la Sierra Leone, qui a créé un département professionnel des technologies de l'information et de la communication pour superviser la transition vers la dématérialisation ; le Parlement européen, qui a actualisé sa politique environnementale et adopté de nouveaux objectifs pour la période 2024-2029 afin de réduire encore son empreinte écologique ; et le Parlement du Turkménistan, qui a supervisé une feuille de route nationale visant à réduire les émissions de méthane.



Parmi les parlements interrogés par l'UIP, 61 % ont déclaré avoir pris des mesures visant à remplacer les combustibles fossiles, y compris le charbon, par des énergies renouvelables. © Joris Bolomey/AFP

## Réforme de l'UIP

En 2025, l'UIP a poursuivi ses efforts en vue de moderniser ses Statuts et Règlements. En avril 2025, la 150<sup>e</sup> Assemblée a adopté des amendements pour intégrer la dimension de genre dans l'ensemble des travaux de l'UIP, clarifier la procédure relative au point d'urgence, accroître la diversité au sein des délégations aux Assemblées de l'UIP, garantir la prise en compte du point de vue des jeunes dans les résolutions de l'Organisation et harmoniser les délais applicables aux différentes procédures statutaires.

En octobre 2025, la 151<sup>e</sup> Assemblée a approuvé un amendement aux Statuts afin de formaliser le statut d'observateur sans droit de vote des Parlements membres qui ne fonctionnent plus sur le territoire du pays concerné, ainsi que des amendements aux Règles et pratiques du Comité des droits de l'homme des parlementaires, de manière à garantir une large représentation géopolitique parmi ses membres.

À la fin de l'année, l'UIP a été en mesure d'annoncer la mise en œuvre complète de toutes les recommandations issues du Rapport sur la transparence d'avril 2020, mettant ainsi fin au mandat du Groupe de travail de l'UIP sur la transparence, la redevabilité et l'ouverture. L'une des dernières recommandations mises en œuvre a été la *Politique de l'UIP relative au signalement des actes répréhensibles et à la protection contre les représailles*, qui prévoyait la mise en place d'une plateforme en ligne pour le traitement des plaintes.

**41 000**

contacts enregistrés  
dans la base de données  
de l'UIP



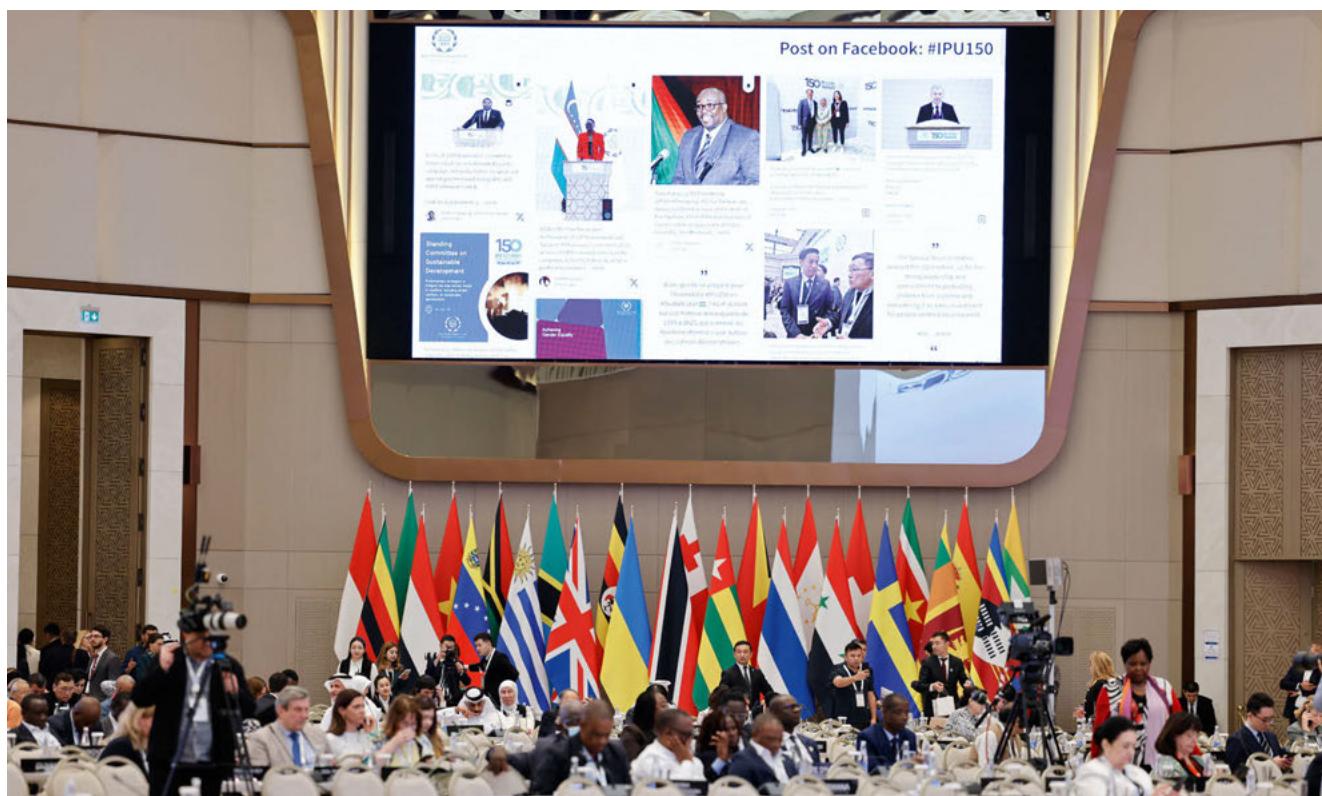
Les médias lors de la 150<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP, en avril 2025.  
© Parlement de l'Ouzbékistan

## Communication et présence en ligne

La communication joue également un rôle essentiel pour assurer la transparence et la redevabilité. Au début de l'avant-dernière année de l'actuelle Stratégie de communication de l'UIP, la plupart des indicateurs de performance demeuraient positifs, malgré un paysage médiatique de plus en plus complexe. La Stratégie vise à renforcer l'UIP en tant que ressource mondiale pour, concernant et entre les parlements, afin de communiquer aux 44 000 parlementaires et autres parties prenantes à travers le monde des informations fiables, des récits positifs et des données essentielles actualisées.

Faits notables relevés en 2025 :

- Hausse de 11 % sur un an du trafic enregistré sur [www.ipu.org](http://www.ipu.org), avec de 540 000 visiteurs annuels.
- Forte progression des résultats sur les comptes de réseaux sociaux de l'UIP, en particulier Instagram (+16 % d'abonnés) et LinkedIn (hausse de +26 % de taux d'engagement).
- Près de 30 000 articles dans les médias mentionnant l'UIP (+8 %).
- Expérimentation de nouveaux formats de contenu de plus en plus populaires, avec par exemple 15 épisodes désormais disponibles dans la série de podcasts de l'UIP, intitulée *L'UIP à l'antenne*.
- La base de données centrale de l'UIP, qui recense les parlementaires et les autres acteurs de l'écosystème parlementaire, compte désormais plus de 40 000 contacts, rapprochant ainsi l'Organisation de son objectif visant à diffuser ses communications à l'ensemble des 44 000 parlementaires du monde.



Le mur des réseaux sociaux de l'UIP est très apprécié lors des Assemblées de l'UIP. © Parlement de l'Ouzbékistan

### Éléments complémentaires sur le renforcement de la redevabilité à l'UIP

- L'UIP a finalisé son projet de Politique de durabilité, qui doit être adopté par les organes directeurs de l'Organisation en 2026. La Politique vise à orienter l'UIP et ses Parlements membres, tant dans leur fonctionnement que dans leur action parlementaire en matière de durabilité environnementale, vers des pratiques écologiquement responsables, inclusives et tournées vers l'avenir.
- Un atelier de sensibilisation au harcèlement a été proposé à tous les participants à la 151<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP, en octobre, afin de renforcer la mise en œuvre de notre politique de tolérance zéro. Nous avons également collaboré avec un consultant indépendant spécialisé pour créer des environnements de travail sûrs.
- Huit sessions de formation sur la manière de faire évoluer les comportements ancrés dans les normes sociales et culturelles ont été organisées tout au long de l'année à l'intention du personnel.

## PARTIE 2

# Au premier plan



### OBJECTIF POLITIQUE 1 – CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les changements climatiques entraînent des pertes en vies humaines et compromettent le développement mondial, la paix et la sécurité. L'action climatique est la priorité politique absolue de l'UIP. Nous aidons les parlements à réduire leur empreinte carbone, à demander des comptes à l'exécutif concernant les engagements internationaux pris par leur pays, et fournissons aux parlementaires des outils pour leur permettre d'agir en faveur du climat. Nous travaillons en étroite collaboration avec plusieurs partenaires du système des Nations Unies pour que les parlementaires puissent faire clairement entendre leur voix dans les négociations mondiales sur le climat.

#### Comment l'UIP aide le Ghana à réduire ses émissions de méthane

Lorsque le Parlement du Ghana a décidé d'agir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre nocives pour le climat, l'UIP a proposé son aide au Parlement pour lui fournir un appui, une expertise technique et un accompagnement dans le renforcement de ses capacités. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les parlementaires pour les aider à mieux comprendre les engagements du Ghana au titre de l'Accord de Paris de 2015 et à déterminer des leviers d'action parlementaire – notamment en matière d'émissions de méthane – susceptibles de contribuer à la mise en œuvre des engagements.

Le méthane a un impact sur le réchauffement de la planète environ 80 fois supérieur à celui du CO<sub>2</sub> et est responsable d'environ 30 % du réchauffement actuel. Étant donné que le méthane est un polluant de courte durée de vie – il ne reste dans l'atmosphère que 12 ans, contre des siècles pour le CO<sub>2</sub> –, la réduction du méthane constitue un levier immédiat pour enrayer le réchauffement de la planète, offrant ainsi aux pays un moyen d'action rapide tout en continuant de réduire les émissions à plus long terme.



En octobre 2025, l'UIP a signé un accord-cadre de coopération visant à renforcer les capacités parlementaires du Ghana afin de contribuer à la réduction des émissions de méthane. © Pierre Albouy/UIP

Lors de la 151<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP à Genève, le Secrétaire général du Parlement du Ghana et le Secrétaire général de l'UIP ont signé un cadre de coopération visant à renforcer les capacités des parlementaires ghanéens en vue de réduire les émissions de méthane, avec le soutien philanthropique du projet Global Methane Hub, un réseau mondial d'experts et de décideurs œuvrant à l'atténuation des émissions de méthane.

Le Président du Parlement, Alban Kingsford Sumana Bagbin, a donné le coup d'envoi officiel du partenariat à Accra le 31 octobre, à l'occasion de la première session de l'atelier intitulé *Intensifier la contribution parlementaire à la lutte contre les changements climatiques : renforcer les capacités et accroître les efforts de réduction des émissions de méthane*. «Il est important d'intensifier les efforts pour réduire les émissions de méthane, qui est un puissant gaz à effet de serre. Réduire les émissions de méthane est donc l'un des moyens les plus rapides et les plus efficaces de ralentir le réchauffement de la planète», a-t-il déclaré devant les participants.

M. Bagbin a également remercié l'UIP pour son soutien et a exhorté la Commission du budget du Parlement à accorder la priorité aux investissements dédiés aux initiatives en faveur du climat, en particulier celles qui favorisent la réduction des émissions de méthane et l'innovation verte. «Les changements climatiques ne sont pas une menace lointaine, mais une crise mondiale qui exige une action législative résolue. En investissant dans la réduction des émissions de méthane et dans les technologies vertes, le Parlement peut contribuer à façonner un environnement durable pour le Ghana», a-t-il ajouté.

Jusqu'à récemment, la question des émissions de méthane n'était guère prise en compte dans les débats parlementaires. Le programme de renforcement des capacités de l'UIP contribue à inscrire cette question à l'ordre du jour du Parlement et aide également les parlementaires à mieux comprendre comment la lutte contre les émissions de méthane s'intègre dans les engagements du Ghana en matière climatique, ainsi que dans le cadre institutionnel et les priorités politiques du pays.

À l'issue du premier atelier, le Parlement a rédigé une déclaration sur le méthane, inscrivant ainsi cette question dans l'agenda politique. Les parlementaires ont également rencontré des représentants d'organismes publics, comme l'Agence de protection de l'environnement, pour discuter des initiatives existantes en matière de méthane ainsi que de l'importance du contrôle parlementaire, de la législation et de l'examen budgétaire.

Dans le cadre du programme, les parlementaires se sont rendus dans une région rizicole afin d'observer directement les effets des changements climatiques. Des solutions concrètes leur ont également été présentées, comme l'alternance humidification-assèchement, qui permet de réduire les émissions de méthane jusqu'à 70 % sans diminuer les rendements. Les parlementaires ont également profité de cette visite de terrain pour discuter avec la population locale de leurs préoccupations et des solutions envisageables.

Grâce à l'intervention de l'UIP, la réduction des émissions de méthane est désormais inscrite dans le programme de travail officiel de la Commission du budget pour 2026, garantissant ainsi un suivi actif de cette question par le Parlement. La Commission s'est également rendue récemment pendant deux semaines dans des entreprises minières pour discuter de la contribution du secteur minier aux émissions de méthane, ainsi que des mesures de suivi et d'atténuation envisageables, et sensibiliser à ces questions.

Union interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

PARLEMENTS POUR LA PLANÈTE

## Réduire les émissions de méthane : le moyen le plus rapide pour les parlements de ralentir le réchauffement climatique

Un projet de l'UIP soutenu par Global Methane Hub



Un isoloir, au Tchad. © Joris Bolomey/AFP



## OBJECTIF POLITIQUE 2 – DÉMOCRATIE ET PARLEMENTS FORTS

L'UIP promeut des principes et des valeurs partagés par tous les parlements démocratiques. Les parlements ne peuvent être forts que s'ils sont efficaces, responsables, transparents, réactifs, inclusifs, accessibles et représentatifs de toutes les composantes de la société. En tant qu'organisation mondiale des parlements, nous encourageons les Parlements membres à suivre les normes et lignes directrices de l'UIP, qui sont le fruit de nos 137 années d'expérience. Des parlements forts doivent faire progresser le développement afin d'offrir les meilleures conditions de vie possibles aux citoyens qu'ils représentent.

### Comment l'UIP a accompagné le Tchad sur la voie de la démocratie

Les premières élections organisées au Tchad en plus d'une décennie ont marqué la fin d'une période de transition de trois ans et ont ouvert la voie à un retour à la démocratie parlementaire. Il était tout à fait naturel que ces élections aient lieu peu après que Haroun Kabadi – ancien Président de l'Assemblée nationale du Tchad, Président du Conseil national de transition et désormais Président du Sénat – ait remporté le Prix Cremer-Passy 2024 de l'UIP du parlementaire de l'année.

L'UIP a œuvré tout au long de 2025 pour soutenir le Parlement du Tchad ainsi que les parlements de transition au Burkina Faso, au Gabon, en Guinée et au Niger. Parmi les événements marquants figure une conférence de haut niveau à l'intention des parlements de transition en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. La conférence s'est tenue à Libreville (Gabon), où des dirigeants parlementaires du Gabon, de la

Guinée et du Tchad, ont échangé leurs points de vue et les enseignements tirés de l'expérience concernant l'accélération de la période de transition dans leurs pays en vue d'un retour à l'ordre constitutionnel.

Les progrès accomplis au Tchad ont été consolidés par un accord signé par le Secrétaire général de l'UIP et le Président de l'Assemblée nationale du pays, Ali Kolotou Tchaimi. Cet accord, qui vise à moderniser et renforcer le Parlement du pays, porte sur les deux chambres du Parlement tchadien et a fait suite à un atelier de l'UIP sur l'égalité des sexes et l'inclusion des jeunes organisé la même année, auquel ont participé plus de 240 parlementaires et fonctionnaires parlementaires tchadiens.

La transition du Tchad vers l'instauration d'une démocratie parlementaire – et le soutien de l'UIP dans ce processus – est d'autant plus importante au regard de l'instabilité qui prévaut actuellement en Afrique centrale et au Sahel. S'exprimant un mois seulement avant la 150<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP, le Président Tchaimi a mis en garde contre «un contexte international particulièrement préoccupant», qu'il a décrit comme «marqué par de graves menaces pour la paix et la sécurité, les conséquences dramatiques des changements climatiques et le recul du multilatéralisme».

En novembre, l'UIP a organisé à l'intention des parlementaires nouvellement élus et du personnel du Parlement du Tchad un séminaire portant à la fois sur l'auto-évaluation en matière d'objectifs de développement durable (ODD) et sur les droits de l'homme, réunissant quelque 50 participants issus des deux chambres. Les parlementaires ont ainsi eu pour la première fois l'occasion d'évaluer les progrès réalisés depuis la première auto-évaluation réalisée par le Parlement sur les ODD, qui avait eu lieu avant le coup d'État militaire de 2021. Malgré les difficultés rencontrées au cours des trois années précédentes, les participants ont relevé des progrès satisfaisants, notamment en ce qui concerne la collecte des données et l'action parle-

mentaire. L'engagement du nouveau Parlement du Tchad à faire progresser les ODD dans un contexte de transition politique difficile apporte un éclairage précieux sur les travaux de l'UIP visant à promouvoir la démocratie et à renforcer les parlements en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale.

En ce qui concerne les droits de l'homme, le séminaire a aidé les parlementaires nouvellement élus à se familiariser avec les travaux du Conseil des droits de l'homme de l'ONU et son Examen périodique universel (EPU). Les participants ont élaboré un plan destiné à renforcer la contribution du Parlement tchadien à ce mécanisme en vue de promouvoir les droits de l'homme dans le pays.



### OBJECTIF POLITIQUE 3 – DROITS DE L'HOMME

Des milliers de parlementaires dans le monde sont victimes chaque jour de menaces, d'actes de harcèlement et de violations des droits de l'homme. Les données de l'UIP confirment que le problème s'aggrave : en 2025, un nombre record de plaintes concernant des allégations de violations des droits de l'homme visant des parlementaires ont été présentées devant le Comité des droits de l'homme des parlementaires (CDHP) de l'UIP. Le CDHP est particulièrement bien placé pour défendre les droits des parlementaires. Son action consiste notamment à mobiliser les parlementaires du monde entier, à faire pression sur les autorités nationales, à rendre visite aux parlementaires en danger et à envoyer des observateurs aux procès.

#### Libération d'Ahmed Al-Alwani : le fruit d'un long travail de diplomatie discrète

Plus d'une de dix années de persévérance discrète, de diplomatie en coulisses et de campagnes publiques menées par l'UIP ont finalement porté leurs fruits en 2025, lorsque l'ancien parlementaire iraquien Ahmed Al-Alwani a été acquitté et libéré après 12 ans passés derrière les barreaux dans le couloir de la mort.

En tant que parlementaire, M. Al-Alwani était censé être protégé par l'immunité parlementaire. Pourtant, il a été arrêté en décembre 2013 à Ramadi (Iraq) lors d'une opération policière au cours de laquelle son frère et sept autres personnes ont été tués. Il a été détenu au secret, torturé et condamné à mort par pendaison.

Le CDHP a suivi de près le cas dès le début, en appelant à plusieurs reprises à la libération de M. Al-Alwani et en cherchant des possibilités de dialogue avec les autorités iraquiennes. L'avancée décisive est intervenue en 2023 lorsqu'une délégation de l'UIP s'est rendue à Bagdad, conduite par le Président du CDHP de l'époque, Samuel Cogolati (Belgique), et l'ancien membre du Comité Mushahid Hussein (Pakistan). L'équipe de l'UIP a rencontré des dirigeants iraqiens de haut niveau, la

famille de M. Al-Alwani et ses représentants légaux, ainsi que M. Al-Alwani lui-même, qui était toujours emprisonné sous le coup d'une condamnation à mort.

La mission a servi de plateforme pour le dialogue, la transparence et l'instauration d'un climat de confiance, en utilisant les canaux diplomatiques pour exhorter les dirigeants politiques et religieux à empêcher l'exécution de M. Al-Alwani et à rechercher une issue satisfaisante. Les efforts de l'UIP, associés à la médiation cruciale des chefs tribaux et à l'engagement des autorités iraquiennes en faveur de la résolution de ce cas, ont contribué à surmonter des obstacles politiques de longue date et ont permis la libération de M. Al-Alwani.

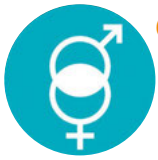
«Ce résultat témoigne de la force d'un plaidoyer constant, du dialogue et de la solidarité internationale. Je salue les efforts inlassables déployés par le Comité des droits de l'homme des parlementaires de l'UIP, les chefs tribaux et les autorités iraquiennes qui ont permis de surmonter les obstacles et de défendre les droits et la dignité de M. Al-Alwani», a déclaré le Secrétaire général de l'UIP, Martin Chungong.



L'ancien parlementaire iraquien Ahmed Al-Alwani. © Photo fournie par la famille de M. Al-Alwani

La famille de M. Al-Alwani a salué la persévérance de l'UIP, la constance de son plaidoyer, son action de suivi et son implication directe, qui ont incité les autorités iraquiennes à parvenir à la résolution de ce cas attendue de longue date. Après sa libération, M. Al-Alwani a remercié l'UIP pour son engagement et a salué «les efforts constants déployés tant par les institutions gouvernementales que par les acteurs de terrain».

La défense des droits de l'homme est toujours une tâche difficile. Protéger les parlementaires contre les mauvais traitements – voire pire encore – n'est jamais chose aisée. Mais confortée par la résolution de cas comme celui d'Ahmed Al-Alwani, l'UIP continuera de défendre les droits des parlementaires partout dans le monde.



## OBJECTIF POLITIQUE 4 – ÉGALITÉ DES SEXES

L'UIP encourage les parlements à accroître le nombre de femmes parlementaires, à soutenir les femmes déjà présentes au parlement et à promouvoir la sensibilité au genre au sein des parlements en tant qu'institutions. Notre campagne *Atteindre l'égalité des sexes, action par action*, lancée en 2025, a incarné notre engagement en faveur de la justice entre les sexes. Dans certains pays, l'année 2025 a été marquée par un ralentissement, voire un recul, de la représentation des femmes au parlement. Tant que l'on comptera plus de trois hommes pour une femme au sein de l'exécutif et dans les parlements, l'UIP continuera de défendre les femmes parlementaires et de plaider en faveur d'une plus grande représentation des femmes.

### L'égalité des sexes en Mongolie : l'expérience du Grand Khoural

«L'égalité des sexes n'est pas uniquement l'affaire des femmes, elle exige l'engagement de tous. En unissant nos efforts, nous augmentons le nombre de femmes dans les fonctions de direction et de prise de décision, et nous construisons un avenir plus équilibré et plus équitable pour tous», a déclaré Nomin Chinbat, membre du Grand Khoural d'État (Parlement) de Mongolie.

Mme Chinbat fait partie des nouveaux parlementaires élus au Parlement mongol, où un nombre record de femmes siègent désormais et représentent plus d'un quart de l'ensemble des législateurs. Un tel progrès ne doit rien au hasard. L'UIP travaille en étroite collaboration avec la Mongolie depuis 2022, année où un protocole d'accord a été signé pour appuyer les efforts visant à faire progresser l'égalité des sexes et les droits de l'homme au Parlement.

Les travaux ont progressé rapidement. Après une auto-évaluation réalisée en 2023, un plan stratégique a été élaboré et, en 2025, l'UIP a organisé un atelier réunissant près de 150 parle-

mentaires, fonctionnaires parlementaires et d'autres parties prenantes du pays. L'atelier a porté sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et sur les modalités de sa mise en œuvre. Les réseaux sociaux, la presse et la couverture télévisée ont contribué à relayer le message au-delà du Parlement. Dans le cadre de la mission de l'UIP, une table ronde a également été organisée avec des parlementaires du Royaume-Uni à l'occasion de la Journée internationale du parlementarisme.

Les progrès ont été remarquables : le quota électoral a été porté à 30 % et un nouveau système a été établi pour imposer l'alternance entre hommes et femmes sur les listes, permettant ainsi qu'un quart des sièges soient occupés par des femmes. D'autres améliorations ont également été observées, notamment une plus grande diversité, avec l'intégration de parlementaires plus jeunes, de trois parlementaires handicapés et d'une femme parlementaire issue de la minorité kazakhe, ainsi que la création d'une salle dédiée aux enfants pour les femmes parlementaires ayant des responsabilités parentales.

Inspirées par la campagne de l'UIP *Atteindre l'égalité des sexes, action par action*, plusieurs femmes parlementaires mongoles ont publié sur les réseaux sociaux des vidéos qui ont totalisé des milliers de vues. Dans l'une d'elles, la parlementaire Munkhtur Narantuya-Nara souligne que de nombreuses questions sociales demeurent non résolues du fait de l'exclusion des femmes des processus décisionnels. «Parce que les femmes examinent les questions avec acuité et une intuition profondément humaine, elles peuvent traiter jusqu'aux plus petits problèmes en travaillant ensemble avec détermination et empathie. Les élues femmes de notre Parlement se saisissent de nombreuses questions sociales souvent négligées, en organisant des débats et en leur donnant une visibilité afin de trouver des solutions. Le fait d'avoir encore davantage de femmes aux fonctions décisionnelles, qui comprennent réellement les dynamiques sociales et les préoccupations des citoyens, constituera un puissant levier pour relever de nombreux autres défis de notre société», a expliqué Mme Narantuya.



Un atelier de l'UIP sur l'égalité des sexes au Parlement de Mongolie. © Parlement de Mongolie



M. Imanga Wamunyima, parlementaire et Secrétaire du Caucus des jeunes zambiens. © UIP



## OBJECTIF POLITIQUE 5 – REPRÉSENTATION DES JEUNES

Il ne saurait y avoir de démocratie saine sans une participation active des jeunes. Or, la représentation de ces derniers dans les parlements nationaux peine à progresser. Selon les données de l’UIP, en 2025, moins de 3 % des parlementaires dans le monde avaient 30 ans ou moins, alors que cette tranche d’âge constitue près de la moitié de la population mondiale. Des parlementaires de quelque 160 pays et plus de 95 présidents de parlement ont adhéré à la campagne de longue date de l’UIP intitulée *Oui à plus de jeunes au parlement* ! L’UIP a aussi été l’une des premières organisations internationales à promouvoir la participation d’un plus grand nombre de jeunes parlementaires à ses réunions.

### La Zambie dit oui à plus de jeunes au parlement !

En 2025, l’Assemblée nationale de Zambie a été le dernier parlement à mettre en œuvre la campagne de l’UIP *Oui à plus de jeunes au parlement* ! Le processus a débuté en 2021, lorsque le président du parlement a adhéré à la campagne. Il s’est ensuite poursuivi avec la création du Groupe parlementaire des jeunes de Zambie en 2022 et le lancement de la campagne au niveau national en 2024.

Dans le prolongement de cette dynamique, un nouveau cap a été franchi en décembre 2025, lorsque l’Assemblée nationale a instauré un quota de 5 % pour les candidats de moins de 35 ans, ainsi que des quotas pour les femmes et les personnes handicapées. Bien que le quota réservé aux jeunes soit trop faible pour garantir que le pays atteigne les objectifs fixés par l’UIP, à savoir 15 % de parlementaires âgés de 30 ans ou moins et 35 % de parlementaires âgés de 40 ans ou moins, le système de scrutin majoritaire à un tour permet aux femmes et aux jeunes d’être élus en dehors du quota, ce qui constitue une avancée importante susceptible de se renforcer au fil du temps.

L’un des principaux artisans de ces changements a été Imanga Wamunyima, Secrétaire du Groupe parlementaire des jeunes de Zambie et participant actif au Forum des jeunes parlementaires de l’UIP. M. Wamunyima a joué un rôle de premier plan dans le processus de réforme, en s’appuyant sur les activités de renforcement des capacités proposées par l’UIP et en bénéficiant du soutien de l’Organisation. “L’UIP a directement influé sur ce processus par son engagement et par la création du Groupe parlementaire des jeunes. Nous avons porté ce plaidoyer avec le soutien de l’UIP. Il ne fait aucun doute que notre engagement au sein du Forum des jeunes parlementaires a été d’un grand secours”, a-t-il expliqué.

L'exemple zambien est important, car son succès ne se résume pas aux quotas, mais s'explique également par l'enchaînement des évolutions qui y ont conduit : l'engagement précoce de la Présidente de l'Assemblée nationale, la création puis le renforcement du Groupe parlementaire des jeunes avec le soutien de l'UIP, puis le rôle central joué par l'un des dirigeants du Groupe dans l'élaboration de la réforme constitutionnelle. L'expérience zambienne montre comment un engagement de longue haleine et des relations durables peuvent produire des résultats concrets.

L'UIP fait valoir trois arguments particulièrement solides en faveur d'une plus grande participation des jeunes. Premièrement, la légitimité démocratique : la représentation parlementaire doit refléter l'ensemble de la société. Deuxièmement, la participation des jeunes permet d'améliorer l'élaboration des politiques, notamment sur les questions qui concernent directement les jeunes, telles que l'éducation et l'emploi. Enfin, le rajeunissement du parlement : les jeunes parlementaires apportent des idées nouvelles, maîtrisent les outils technologiques, dynamisent la communication via les réseaux sociaux et favorisent le recours à des modalités de travail plus souples.

L'expérience zambienne est particulièrement importante, car elle intervient à un moment où la représentation des jeunes et des femmes peine à progresser à l'échelle mondiale. Les progrès stagnent depuis 2023 : la part de parlementaires âgés de 30 ans ou moins est restée inchangée, à 2,8 %. Plus inquiétant encore, la part de femmes parlementaires de moins de 30 ans est passée de 1,4 % en 2023 à 1,2 % en 2025. Après des années d'amélioration constante, les chiffres de l'UIP montrent une stagnation et, dans certains cas, une régression. La Zambie se démarque par les progrès concrets qu'elle a enregistrés. Pour l'UIP, l'engagement à long terme, combiné au renforcement des capacités et à une véritable évolution législative, permet d'obtenir des résultats probants.



## OBJECTIF POLITIQUE 6 – PAIX ET SÉCURITÉ

Alors que la situation sécuritaire se dégrade dans le monde et que les dépenses de défense atteignent des niveaux records, les parlements ont besoin d'informations claires et fondées sur des données probantes pour s'assurer que ces dépenses sont engagées de manière transparente et responsable, dans le respect des priorités nationales et des valeurs démocratiques. L'UIP aide les parlementaires à honorer leur engagement en faveur de pratiques démocratiques, à examiner les dépenses militaires de leur gouvernement et à garantir le respect de l'état de droit. Nous appuyons également les parlements lorsqu'ils examinent et approuvent les ratifications de conventions, résolutions et traités internationaux visant à soutenir la paix et la sécurité.

### Les Comores, les Tonga et la Mongolie : trois pays qui œuvrent à un monde plus sûr

L'UIP encourage et soutient les parlements dans leurs efforts visant à approuver et mettre en œuvre les traités et conventions destinés à limiter la menace posée par les armes chimiques, biologiques et nucléaires. En 2025, à la suite d'un séminaire de haut niveau organisé par l'UIP et le Bureau des affaires de désarmement de l'Organisation des Nations Unies sur la Convention sur les armes biologiques, les Comores ont officiellement présenté leur instrument d'adhésion. Intervenu à la fin du webinaire, cette démarche a mis en évidence l'effet immédiat qui peut être obtenu lorsque l'appui technique et l'élan politique se conjuguent.

«Les Comores sont relativement isolées et exposées, mais elles occupent aussi une position géostratégique importante». «Il est de notre intérêt de réfléchir à la sécurité nationale pour nous protéger contre toutes les formes d'attaque. Il était important que les Comores adhèrent à la Convention sur les armes biologiques afin de contribuer à la lutte contre leur prolifération ainsi qu'à leur destruction ou à leur démantèlement à grande échelle, en faveur d'un monde plus équilibré, plus sûr et plus équitable», a souligné Mohamed Ahamada Baco, parlementaire et Premier Vice-Président de l'Assemblée de l'Union des Comores.

L'expérience des Tonga illustre également de manière probante l'appui apporté par l'UIP aux parlementaires qui encouragent leur gouvernement à ratifier les traités relatifs au droit international humanitaire.

Après d'importants efforts diplomatiques menés par l'UIP et plusieurs parlementaires du pays – avec le soutien du Comité international de la Croix-Rouge et de l'Unité de soutien à la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel –, les Tonga ont finalement ratifié ladite Convention, connue sous le nom de Traité d'Ottawa.

«Je me suis rendu au Cambodge et j'ai vu de mes propres yeux la souffrance des victimes des mines antipersonnel posées lors des guerres passées. Cela m'a profondément marqué et touché personnellement. Lorsque j'ai découvert que les Tonga n'avaient pas encore adhéré au Traité d'Ottawa, j'ai estimé qu'il était de mon devoir d'inciter le Gouvernement à le ratifier», a expliqué Tēvita Fatafehi Puloka, parlementaire tongien qui a défendu au Parlement le processus d'adhésion.

Depuis 2021, l'UIP sensibilise les parlements et les parlementaires à l'universalisation de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. L'adhésion des Tonga montre que la persévérance, l'établissement de relations et le leadership local portent leurs fruits. Cette adhésion, aux côtés de celle des îles Marshall, a marqué une reprise des adhésions au Traité d'Ottawa après plus de sept ans.

L'UIP espère que l'adhésion des Tonga au traité d'Ottawa incitera le pays à adhérer à d'autres traités.

La persévérance discrète a elle aussi porté ses fruits en 2025, lorsque la Mongolie a ratifié l'Amendement de 2005 à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires. L'Amendement impose aux signataires de protéger les installations nucléaires et les matières nucléaires utilisées, stockées et transportées à des fins pacifiques sur le territoire national. La ratification de l'Amendement par le Gouvernement mongol a été la conséquence directe de la participation de la Mongolie à un séminaire de haut niveau de l'UIP, organisé avec le Centre de Vienne pour le désarmement et la non-prolifération.

«Les tensions géopolitiques mondiales s'aggravent, ce qui a pour effet d'alimenter les conflits et d'accroître le risque nucléaire. La Mongolie attache une grande importance à la sécurité et à la sûreté nucléaires, aux garanties et à l'application pacifique de la science et de la technologie nucléaires», a indiqué Tsengeg Mijiddorj, Représentant permanent de la Mongolie auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Les Comores, les Tonga et la Mongolie sont trois pays très différents, avec des systèmes parlementaires distincts. Ils ont toutefois tous en commun la volonté de collaborer avec l'UIP et de faire appel à son soutien dans leur quête d'une plus grande paix et sécurité.



L'UIP encourage les parlements à approuver la ratification de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.  
© Fariq Faraj Mahmood/Anadolu/AFP



Un dispensaire au Cameroun. © Kepseu/Xinhua/AFP



## OBJECTIF POLITIQUE 7 – DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR TOUS

Moins de cinq ans nous séparent de l'échéance du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses objectifs de développement durable (ODD), et pourtant des millions de personnes dans le monde ne jouissent toujours pas pleinement de leurs droits et de conditions de vie décentes. L'UIP aide les parlements à s'acquitter de leurs responsabilités législatives, de contrôle et budgétaires, à atteindre leurs objectifs au titre de la Déclaration de Hanoï de l'UIP et à veiller à ce que l'exécutif maintienne le cap vers la réalisation des ODD. Au moyen de nos événements nationaux, régionaux et interrégionaux, nous proposons un renforcement des capacités et des éclairages d'experts pour aider les parlementaires et le personnel parlementaire à agir contre les changements climatiques, à favoriser l'égalité des sexes et à relever les défis sanitaires, économiques, sociaux et environnementaux.

### Pourquoi les taxes pour la santé pourraient aider le Cameroun à réduire le tabagisme

Alors que les systèmes de santé du monde entier sont sous pression et que les budgets nationaux de santé sont mis à rude épreuve, l'UIP travaille en étroite collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et les parlements nationaux pour faire évoluer le point de vue sur la santé, en la considérant non plus comme un coût, mais comme un investissement.

«Investir dans la santé, c'est investir dans les personnes, la productivité et la prospérité à long terme. Les taxes sur le tabac, en particulier, constituent un levier efficace pour réduire la consommation, prévenir les maladies et générer des recettes fiscales», a déclaré le Secrétaire général de l'UIP, Martin Chungong, lors d'un atelier sur les taxes pour la santé tenu en 2025 à Yaoundé (Cameroun).

Malgré l'ambition affichée par le Cameroun en 2023 d'instaurer la couverture sanitaire universelle, les soins de santé demeurent un luxe que beaucoup de ses citoyens ne peuvent tout simplement pas se permettre. L'atelier de Yaoundé, organisé par l'UIP en collaboration avec le Réseau des parlementaires pour la lutte contre le tabac et les stupéfiants du Parlement camerounais (réseau OXYGÈNE), a fait progresser le débat national concernant l'utilisation des taxes sur le tabac pour financer la couverture sanitaire universelle. Au Cameroun, les recettes tirées des ventes de tabac représentent moins de la moitié du niveau recommandé par l'OMS.

«Si l'on admet que la couverture sanitaire universelle garantit à chacun, sans exception, un plein accès à des services de santé de qualité au moment et à l'endroit où il en a besoin, sans être entravé par les contraintes financières, alors, en taxant le tabac, nous ferons un pas décisif vers l'amélioration des soins de santé», a déclaré le Président du réseau OXYGÈNE, Ngalle Daniel Etongo, lors de la réunion.

Conformément à l'ODD 3 – Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge –, l'UIP plaide depuis longtemps pour réduire les maladies non transmissibles en taxant les produits qui en sont souvent à l'origine. Notre rapport de 2022 intitulé *Sauver des vies et générer des recettes : guide d'intervention parlementaire sur les taxes pour la santé* propose une feuille de route pour des pays comme le Cameroun en vue de générer des recettes supplémentaires indispensables tout en réduisant la consommation de ces produits.

L'atelier s'est tenu sur une journée et a réuni plus de 150 parlementaires et fonctionnaires parlementaires. Il a notamment porté sur les moyens de promouvoir les taxes sur le tabac, de légiférer en la matière et de contrôler l'application de ces taxes. Si près de la moitié des parlementaires participants avaient déjà une bonne connaissance des taxes pour la santé, 81 % ont indiqué à l'issue de l'atelier que l'événement les avait aidés à mieux comprendre l'importance de ces taxes. Soixante-trois pour cent ont déclaré se sentir désormais « extrêmement » confiants pour plaider en faveur des taxes pour la santé.

La déclaration finale de l'atelier et le plan d'action visant à augmenter les taxes sur le tabac ont ouvert la voie à des réunions avec les autorités publiques, et le Ministre des finances a ordonné la création d'un fonds spécial pour les personnes souffrant de maladies non transmissibles. Le Ministre a également indiqué qu'il serait enclin à soutenir une augmentation des taxes sur le tabac, ce qui montre une fois encore que les activités de renforcement des capacités de l'UIP se traduisent par des actions immédiates.

« Rien de tout cela ne peut se concrétiser sans volonté politique. C'est pourquoi cet atelier est si important. Nous espérons qu'il constituera le point de départ d'une mobilisation parlementaire plus large et durable sur la question de la taxation du tabac », a souligné Martin Chungong.

# Vers l'universalité

## Membres (183)

Afghanistan\*\*, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie (État plurinational de), Bosnie Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo\*, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, Eswatini, Éthiopie, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Guyana, Haïti\*, Honduras\*, Hongrie, Îles Marshall, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libéria, Libye, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Myanmar\*\*, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Palaos, Palestine, Panama, Papouasie Nouvelle-Guinée\*, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine\*, République de Corée, République démocratique du Congo, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République de Moldova, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Saint Marin, Saint Vincent et les Grenadines, Sainte-Lucie, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Serbie, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Somalie, Soudan du Sud, Sri Lanka, Suède, Suisse, Suriname, Tadjikistan, Tchad, Tchèque, Thaïlande, Timor Leste, Togo, Tonga, Trinité et Tobago, Tunisie, Türkiye, Turkménistan, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie et Zimbabwe.

## Membres associés (15)

Assemblée interparlementaire des nations membres de la Communauté des États indépendants (AIP CEI), Assemblée législative de l'Afrique de l'Est, Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), Assemblée parlementaire de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire, Comité interparlementaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), Parlement andin\*, Parlement arabe, Parlement centraméricain (PARLACEN), Parlement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Parlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)\*, Parlement européen, Parlement latino-américain et caribéen (PARLATINO), Parlement du MERCOSUR (PARLASUR) et Parlement panafricain.

\* Membres et Membres associés non participants (tous droits suspendus)

\*\* Membres participant aux travaux de l'UIP en qualité d'observateurs sans droit de vote

## Association des secrétaires généraux des parlements

L'Association des secrétaires généraux des parlements (ASGP) réunit les secrétaires généraux et autres hauts fonctionnaires responsables des services parlementaires. L'ASGP étudie le droit parlementaire, les procédures, les pratiques et les méthodes de travail des différents parlements et propose des améliorations et des mesures de coopération entre les services des parlements. Il s'agit d'un organe consultatif de l'UIP, et le président de l'ASGP rend compte chaque année au Comité exécutif de l'UIP des activités de l'ASGP. L'ASGP assiste l'UIP sur les sujets relevant de son champ de compétence et organise régulièrement des sessions conjointes UIP-ASGP lors des Assemblées de l'UIP. Les études menées par l'UIP concernant le droit et les pratiques parlementaires sont systématiquement partagées avec l'ASGP et bénéficient de ses contributions.

En 2025, l'UIP et l'ASGP ont organisé un atelier conjoint intitulé Les parlements dans un monde en mutation : gérer la complexité, l'incertitude et les dérèglements lors de la 151<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP afin de discuter de nouvelles formes de résilience démocratique permettant aux parlements de préserver leurs fonctions essentielles tout en s'adaptant à des circonstances en rapide évolution, et ont poursuivi leur collaboration sur d'autres projets de recherche. Lors des réunions de l'ASGP, les secrétaires généraux ont partagé leur expérience sur toute une série de sujets dans lesquels l'UIP est active, notamment la lutte contre la violence sexiste au parlement, la participation des citoyens aux travaux du parlement et l'utilisation de l'IA au sein des parlements. Ces échanges fructueux constituent un moyen important de partager les bonnes pratiques et de nourrir la réflexion au sein de l'UIP, de l'ASGP et des parlements nationaux.

# Comité exécutif de l'UIP



**Dr T. Ackson** (RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE)

Présidente de droit  
Fin du mandat : octobre 2026



**M<sup>me</sup> G. Morawska-Stanecka** (POLOGNE)

Vice-Présidente de l'UIP  
Fin du mandat : octobre 2027



**M<sup>me</sup> N.B.K. Mutti** (ZAMBIE)

Vice-Présidente du Comité exécutif (Groupe africain)  
Fin du mandat : octobre 2027



**M<sup>me</sup> H.B.H. Al-Sulaiti** (QATAR)

Vice-Présidente du Comité exécutif (Groupe arabe)  
Fin du mandat : mars 2029



**M<sup>me</sup> A. Sarangi** (INDE)

Vice-Présidente du Comité exécutif (Groupe Asie-Pacifique)  
Fin du mandat : octobre 2026



**M<sup>me</sup> S. Mikayilova** (AZERBAÏDJAN)

Vice-Présidente du Comité exécutif (Groupe Eurasie)  
Fin du mandat : octobre 2027



**M<sup>me</sup> M.d.C. Alva Prieto** (PÉROU)

Vice-Présidente du Comité exécutif (Groupe de l'Amérique latine et des Caraïbes)  
Fin du mandat : octobre 2028



**M. M. Dick** (AUSTRALIE)

Membre  
Fin du mandat : octobre 2027



**M. A. Gryffroy** (BELGIQUE)

Membre  
Fin du mandat : octobre 2029



**M. C. Cajado Sampaio** (BRÉSIL)

Membre  
Fin du mandat : octobre 2027



**M. H. A. Gueddi** (DJIBOUTI)

Membre  
Fin du mandat : octobre 2029



**M. X. Iacovelli** (FRANCE)

Membre  
Fin du mandat : octobre 2026



**Mr. M. Ali Sera** (INDONÉSIE)

Membre  
Fin du mandat : octobre 2027



**M. G.O. Akpabio** (NIGÉRIA)

Membre  
Fin du mandat : octobre 2027



**M<sup>me</sup> I. Kitwa Godalena** (RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO)

Membre  
Fin du mandat : mars 2027



**M<sup>me</sup> K. Bradley** (ROYAUME-UNI)

Membre  
Fin du mandat : octobre 2029



**M<sup>me</sup> N. Abu Ghosh** (JORDANIE)

Membre de droit (Bureau des jeunes parlementaires)  
Fin du mandat : March 2027



**M<sup>me</sup> C. López Castro** (MEXIQUE)

Membre de droit (Bureau des femmes parlementaires)  
Fin du mandat : mars 2027

## Financement de l'UIP

Les travaux de l'UIP visant à promouvoir la paix, la démocratie et le développement durable sont principalement financés par nos Parlements membres et Membres associés. Nous bénéficions également d'un flux régulier de contributions volontaires de la part de gouvernements, d'agences de développement, d'organes de l'ONU et de fondations. Plusieurs bailleurs de fonds ont passé des accords de financement sur plusieurs années qui étaient en vigueur en 2025. Parmi ceux-ci, on peut citer : l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, l'Union européenne, Irish Aid, l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale, l'Assemblée populaire nationale de Chine, les parlements des Émirats

arabes unis, de la Micronésie et du Qatar, ainsi que le Parlement arabe, la Fondation Julie-Ann Wrigley/Université d'État de l'Arizona, la Fondation Hans Wilsdorf, le Global Methane Hub et le King Hamad Global Center for Peaceful Coexistence de Bahreïn. Des partenariats avec le système des Nations Unies, en particulier le PNUD, l'OMS, le HCDH, le HCR et ONU Femmes, permettent de soutenir divers programmes de niveau national et activités. La République de Corée a continué d'offrir un soutien en détachant auprès de l'UIP du personnel de recherche expérimenté. L'UIP reste déterminée à trouver d'autres financements volontaires en vue de réaliser ses objectifs stratégiques

# Publications de l'UIP en 2025

## 10 Actions

- [10 actions pour l'égalité des sexes](#) (EN | FR | ES | AR)

## Infographies

- [Violations des droits de l'homme des parlementaires 2025](#) (EN | FR | ES | AR | RU)
- [La participation des jeunes dans les parlements nationaux 2025](#) (EN | FR)
- [Les femmes en politique : 2025](#) (EN | FR | ES | AR)

## Bulletins thématiques

- [Le méthane, un enjeu important : les trois étapes de l'action parlementaire](#) (EN | FR | ES | AR)
- [Contrepoids démocratiques et équilibres militaires : le contrôle parlementaire sur fond de hausse des dépenses militaires](#) (EN | FR)
- [Sexisme, harcèlement et violence à l'encontre des femmes dans les parlements de la région Asie-Pacifique](#) (EN | FR)

## Rapports

- [Sixième Conférence mondiale des présidents de parlement](#) (EN | FR)
- [Rapport parlementaire sur la religion et la conviction – Œuvrer à l'édification de sociétés plus pacifiques et inclusives](#) (EN | FR)
- [Rapport d'impact 2024](#) (EN | FR | ES | AR)
- [Les femmes au parlement : 1995-2025](#) (EN | FR | ES)

## Outils

- [Cadre de maturité pour l'IA dans les parlements](#) (EN | FR | ES | AR)
- [L'accueil des nouveaux parlementaires : Bonnes pratiques pour l'installation \(et le départ\) des parlementaires](#) (EN | FR)
- [Examen législatif sous l'angle des ODD](#) (EN | FR)

# Collections de l'UIP

L'UIP a sept collections essentiellement destinées aux parlementaires et aux décideurs politiques. Toutes les publications sont disponibles sur [cette page](#).

Les publications **10 actions** visent à proposer des solutions dans différents domaines d'action afin de mieux soutenir et accompagner les parlements dans leurs efforts pour se réformer.

Les **guides** sont conçus pour offrir aux parlementaires une connaissance approfondie d'un sujet. Ils contiennent des bonnes pratiques, des exemples d'autres pays, des définitions de concepts clés, des informations contextuelles et des conseils de mise en œuvre.

Les **infographies** se présentent généralement sous forme de cartes et visent à mettre en lumière et à illustrer un thème particulier.

Les **bulletins thématiques** sont conçus pour sensibiliser à une question particulière. Ils établissent un état des lieux à l'aide de statistiques, de tableaux, de graphiques, de faits et de chiffres.

Les **publications de référence** sont conçues comme des lignes directrices pour appuyer le développement parlementaire.

Les **rapports** traitent généralement en détail d'un sujet stratégique et exposent les progrès et les reculs enregistrés. Ils fournissent des données nouvelles et paraissent une fois par an ou de manière périodique.

Les **outils** permettent aux parlements d'évaluer ce qu'ils ont, ce qui leur manque et les mesures à prendre dans un domaine donné.

Tous droits réservés © Union interparlementaire, 2026

La reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est autorisée à des fins strictement personnelles et non commerciales, moyennant mention des indications de copyright et de source, et sans aucune modification. Il est toutefois demandé d'informer l'Union interparlementaire de toute utilisation du contenu de la publication.

ISSN 2410-6755

Union interparlementaire (UIP), Rapport d'impact de l'Union interparlementaire 2025 (UIP, avril 2026).

**Original** : anglais

**Traduction** : Pierre Covos

**Maquette et mise en page** : René Berzia, Ink Drop.





Union interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

**T** +41 22 919 41 50  
**F** +41 22 919 41 60  
**E** [postbox@ipu.org](mailto:postbox@ipu.org)

Chemin du Pommier 5  
Case postale 330  
1218 Le Grand-Saconnex  
Genève – Suisse

Suivez-nous sur [ipu.org](https://www.ipu.org) et

